

Abonnements par la poste :

Table of subscription rates for 'Edition quotidienne' and 'Edition hebdomadaire' in Canada and the US.

Directeur : HENRI BOURASSA.

LE DEVOIR

FAIS CE QUE DOIS !

Rédaction et administration :

43, RUE SAINT-VINCENT MONTREAL

TÉLÉPHONES :

ADMINISTRATION: Main 7461 RÉDACTION: Main 746C

DIPLOMATIE SECRÈTE

IX

Constantinople et la question d'Orient

Dans son discours du 5 janvier, M. Lloyd George affirmait que "nous ne combattons pas... pour priver la Turquie de sa capitale ou des riches terres de l'Asie Mineure..."

Sur cet aspect primordial de la situation européenne, l'une des causes premières de la guerre, et même la principale — le dossier de l'Evening Post est passablement fourni.

La première, par rang d'âge, de ces pièces est une note, sans date ni signature, du ministère des Affaires étrangères, à Petrograd. Elle relate que le 19 février — 4 mars 1915 — le ministre (Sazonoff) a remis aux ambassadeurs de France et d'Angleterre la liste des pays ottomans que la Russie a décidé de s'annexer après la guerre.

La livre de chair

On peut s'étonner, à l'heure actuelle, et même sourire du sang-froid et de l'audace que le gouvernement du Tsar a mis à brusquer, tout à l'avantage de la Russie, la solution d'un problème d'importance capitale pour tant de nations et d'intérêts mondiaux.

Avec la France et l'Angleterre, toutefois, il fallait encore compter. Aux exigences de Petrograd, Paris et Londres répliquèrent par "une série de demandes" dont la note indique la "substance" : 1° Constantinople sera déclaré port franc, pour le commerce en transit de toutes les marchandises à destination ou de provenance étrangères ; 2° les droits de la France et de l'Angleterre en Anatolie seront reconnus et définis à nouveau ; 3° les lieux saints de l'Islamisme seront placés sous une autorité mahométane indépendante ; 4° toute la région de la Perse désignée comme "zone neutre" par la Convention de 1907 (entre la Russie et l'Angleterre) sera incluse dans la "sphère d'influence" anglaise.

Les trois premières conditions étaient raisonnables ; la quatrième, extraordinaire en soi, nous la retrouvons plus loin, considérablement accrue et aggravée.

A ces "compensations", le gouvernement russe, fort des premiers succès de ses armées en Galicie, opposa "certaines réserves". Tout en reconnaissant aux Musulmans le droit de fréquenter librement leurs lieux de pèlerinage — dont La Mecque reste le plus célèbre et le plus athermal — le gouvernement russe croit qu'il est "désirable" de soustraire ces régions à l'autorité du Sultan, et même d'enlever à celui-ci son titre et son autorité de calife.

Pour apprécier la portée de cette "réserve", il faut se rappeler que le califat représente, pour les Musulmans, la suprême autorité religieuse. Comme calife, le sultan est le chef spirituel de tous les croyants orthodoxes de l'Islam, quels que soient les pays qu'ils habitent ou les gouvernements dont ils relèvent. La séparation exigée par Sazonoff équivaut donc à une imixtion tyrannique dans le gouvernement interne de l'Islamisme religieux. De la part des chefs d'une nation qui s'est séparée de la communion catholique afin d'échapper à l'autorité du Saint-Siège et qui a fait de son Tsar le chef de l'Eglise "orthodoxe", cette exigence paraît singulièrement illogique — ou plutôt, elle est bien dans la logique (à rebours) du schisme et de l'hérésie.

Dans l'ordre des affaires temporelles, le gouvernement russe se déclare prêt à laisser l'Angleterre prendre une nouvelle tranche de la Perse, pourvu que la Russie en reçoive une égale part, tous jours aux dépens des Persans, bien entendu. En outre, elle veut y joindre un mor-

ceau de l'Afghanistan. Marquons ce second jalon dans la route de la reconstitution des "droits" des grandes nations au détriment des faibles. La note se termine par une sorte de post-scriptum, probablement ajouté plus tard, où il est constaté qu'au moment de l'entrée de l'Italie dans le conflit, les "désirs" de la Russie ont été communiqués à la nouvelle alliée, et qu'elle y a accédé, à condition de recevoir, pour son compte, autant de "compensations" que la France et l'Angleterre en Asie Mineure. Nous verrons plus loin ce qu'il advint des droits de l'Italie dans le partage de la succession de l'homme malade.

Le jeu de cache-cache

La seconde pièce est une dépêche "secrète" de Sazonoff à l'ambassadeur de Russie à Paris. Cette dépêche est datée du 5 — 18 mars 1915. Elle relate que, le 8 mars, l'ambassadeur de France à Petrograd (Paléologue) a fait savoir au ministre que "la France est prête à prendre l'attitude la plus favorable à la réalisation des désirs de la Russie... à l'égard de Constantinople et des Détroits". Mais Delcassé insiste sur "la nécessité d'éclaircir [of clarifying, porte la version anglaise] l'attitude de l'Angleterre". Il "redoute des objections" du côté de Londres ; et, naturellement, tant que Londres n'aura pas donné le mot d'ordre, Paris doit garder le silence et différer l'expression officielle de sa "sympathie".

Ce pauvre Delcassé ! Il est bien là dans sa pose favorite. A chacune des étapes de sa carrière fort entrecoupée, il fut toujours doux aux forts, superbe aux faibles. Insolent avec le Pape, il avale l'affront de Fashoda comme un coup de lait. Il casse aux gages le sultan du Maroc ; puis il s'affaire sous un simple froncement de sourcil du Kaiser. Revenu aux affaires sous le patronage du Foreign Office qui avait besoin de lui, pendant la guerre, il ne sait de quel côté, Londres ou Petrograd, ployer l'échine plus bas, sans rompre l'équilibre.

Le dédain qu'inspire à Sazonoff cet obséquieux comparse transperce le langage sec, concis et correct de cette courte dépêche. Sazonoff a reçu de Londres, "par écrit", l'entier acquiescement du gouvernement britannique à l'annexion de Constantinople et des Détroits à la Russie. Tout ce que l'Angleterre réclame en échange, c'est "la garantie de ses intérêts économiques" — notons encore ce jalon — et "une attitude également bienveillante de notre part [le gouvernement russe] à l'égard des buts politiques de l'Angleterre dans d'autres sphères". (La suavité de ce langage diplomatique est vraiment exquise.) Par conséquent, les hésitations de la France n'ont plus leur raison d'être. Personnellement, Sazonoff se contenterait "des assurances de Delcassé" ; mais le "gouvernement impérial" russe attend "de la France une déclaration plus spécifique, semblable à celle donnée par le gouvernement de la Grande-Bretagne" — dont Delcassé prétextait alors les "objections" pour ne pas dépasser les bornes d'une vague "sympathie".

Comme tous ces gens-là se connaissent bien ! Le jour où l'on saura ce que les Allemands pensaient des Autrichiens, les Turcs des Bulgares, et les Bulgares, des Turcs, des Autrichiens et des Allemands, on pourra vraiment apprécier les charmes et les beautés intimes de la diplomatie classique et secrète.

Henri BOURASSA.

C'est la confirmation, anticipée ou postérieure, des stipulations du traité signé à Londres, en avril 1915, et analysé dans nos articles du 22 et du 23 février.

PRÈS DES BERCEAUX DÉTRUITS

LA CRECHE DE SOEURS GRISES SE REORGANISE — DES PAINIERS D'OSIER RECOUVRENT LES PETITS MOISES ECHAPPES AU MASSACRE DE LA NUIT TRAGIQUE.

Dans sa communication à la presse de Montréal, publiée hier, Mgr l'archevêque notait que "les sœurs Grises n'ont jamais quitté". Aussi les quelques dons, généreux sans doute, mais bien insuffisants à combler les ravages de la terrible soirée du 14 février, qu'elles ont reçues jusqu'ici les remplissent-ils de reconnaissance.

Nous sommes allés les voir hier pour nous former de leurs besoins, mais elles nous ont surtout prié de dire au public et à nos lecteurs comme elles étaient touchées de toutes les marques de sollicitude et de bontés qu'on leur a données. Celles-ci sont venues de tous les milieux, comme quelques traits vraiment émouvants nous aideront plus tard à le démontrer.

La grande maison de la rue Dorchester ouest, mutilée de l'aile qu'elle étendait sur les pauvres abandonnés à un aspect en quelque sorte tragique. Combien de temps les gardera-t-elle ? Cela dépend de la générosité du public, qui ne peut se fermer à l'appel de petites victimes innocentes de la vie, uniquement parce qu'elles sont plus près de nous que les petits Belges et les petits Serbes. Et d'ailleurs, les bébés de la Crèche, ceux qui sont morts comme ceux qu'on a dû enterrer sous les combles, ne sont-ils pas en quelque sorte les victimes de la guerre ?

Dans un incendie qui se propage avec une rapidité foudroyante encore à la réflexion les témoins de cette nuit douloureuse, l'espace d'un étage à franchir est une perte de temps appréciable qui peut gêner la manœuvre de sauvetage ; l'espace d'un escalier est une grosse affaire surtout quand les flammes éclatent au-dessous, comme ce fut le cas chez les Sœurs Grises, se propageant pas dans les alentours mais par le plafond, à l'étage supérieur. Or, le public ne peut pas et ne doit pas ignorer que la Crèche avait cédé le deuxième étage occupé jusque-là aux soldats retour du front, et que tous ces blessés ont pu heureusement échapper à l'incendie.

Voilà des choses qu'il faut publier quand on voit, à peu près tous les jours, une association de ci ou une association de ça, qui s'élève contre le fait que les crèches sont situées aux derniers étages. En vérité, les Sœurs Grises ont assez de leur deuil sans qu'on vienne, après l'écœumon, leur exposer ce qu'elles auraient dû faire, quand ce qu'elles avaient fait leur avait été commandé par la charité. Les conseils des stratèges, qui arrivent après la bataille, ont quelque chose d'irritant.

Vaste comme il l'était, cet immense hôpital général était déjà trop étroit. Il fallait tasser de plus en plus pour recevoir les malades ordinaires et on avait fait, de grand cœur, place aux soldats. Aujourd'hui, l'espace est plus précieux encore, depuis l'anéantissement de la grande aile de l'ouest. Il a fallu transporter les tout petits au dernier étage encore et leur donner le local des enfants de deux ans et plus qui ont été expédiés à Liège. L'aspect du nouveau dortoir à quelque chose de navrant, surtout pour qui avait vu l'ancienne crèche si moderne d'installation, aux petites lits blancs tous pareils, aux coquettes baignoires émaillées, au laboratoire scientifiquement monté où l'on allait quérir des bouteilles chauffées à point dans des paniers métalliques, vierges de poussière.

Bref, on a organisé un dortoir de fortune ; les lits sont remplacés, en certains cas, par de simples paniers symboliques où dorment les petits moines du grand massacre de l'autre nuit. Autour de l'osier grossier, don de l'hospice Saint-Antoine, du pauvre au plus pauvre que soi, momentanément du moins, les mains pressées des religieuses ont tenu des draperies blanches qui les égalaient.

On a resserré le beau laboratoire d'autrefois dans l'étroite cuisine attenante dont le plafond est resté crevé par la hache des pompiers. C'est au-dessus de cet endroit, en effet, que le feu s'est arrêté mystérieusement, on déclaré, paraît-il, les pompiers eux-mêmes, — mais nous parlerons de cela plus tard. Les bouteilles sont chauffées à la cuisine et montées par l'ascenseur, mais aux prix de quels soins ! Tandis qu'elles montent doucement autrefois dans leur grand stérilisateur perfectionné qui faisait l'orgueil de la directrice de la crèche qui en pleurerait si elle n'avait hélas des motifs plus sérieux de verser des larmes sur la nuit du 14 février.

Le personnel de la crèche n'est pas diminué. Il compte — voilà encore une chose qu'il faut dire à ceux qui parlent de personnel adéquat — cinquante employées. 14 religieuses et les autres laïques formées spécialement au service délicat du soin des nourrissons qui veillent jour et nuit, à tour de rôle, au bien être, et à la sécurité de l'asile.

Tout le personnel laïque a été cruellement éprouvé par la nuit d'incendie. Les matras se trouvaient dans le grenier au-dessus de la crèche, les vêtements et enfin tout l'avoir de ces pauvres femmes et cela a été détruit ; nulle ne pense cependant à se plaindre. Toutes les douleurs convergent vers le même objet : le regret des victimes auxqueltes religieuses et employées s'attachent comme à leurs enfants. Pour ces âmes pieuses, il n'y a dans cette douleur extrême qu'une seule consolation. Aucun des enfants morts n'était privé de baptême. Il y en avait un arrivé de l'après-midi même et qui n'avait pas encore été ondué ; on l'a retrouvé parmi les enfants sauvés.

Le manque d'espace nous oblige à nous arrêter ici pour aujourd'hui ; nous y reviendrons. Louis DUPIRE.

BILLET DU SOIR.

TARTARIN SOLDAT

Tartarin vit encore. La déplorable aventure de Port-Tarascon avait, croyait-on, — Daudet l'a mensongèrement rapporté, — mis un terme aux exploits de ce héros du Midi. Daudet, toutefois, était, lui aussi, du Midi, et quelque peu tarasconnaise ; et, comme ses compatriotes méridionaux, il a eu le mirage. Pour avoir d'abord dit en plaisantant que Tartarin était mort, il l'a ensuite cru, puis l'a écrit, ses lecteurs ont ajouté foi à cette galejadede et c'est ainsi qu'une fois de plus Daudet aura été injuste envers Tartarin.

Or donc, Tartarin vit, Tartarin est soldat, Tartarin est enrégimenté dans l'armée canadienne, Tartarin est dans la Flandre, Tartarin écrit à Montréal.

Vous en doutez ? Ouvrez le Star du 26 février, allez tout droit à la chronique sportive et vous y lirez cette lettre de Tartarin à un de ses amis montréalais : — car il en a plusieurs ici et, par exemple, Médéric peut bien être son cousin très germain :

"L'autre jour, j'ai remercié le ciel d'avoir, au temps de ma jeunesse passablement aventureuse, —

Tartarin se rappelle sans doute ses chasses à la casquette et sa fameuse chasse au lion qui tourna si mal — après le tour d'attraper une balle, j'étais sur une colline, parmi les cratères d'obus, lorsque tout à coup un sifflement étourdissant m'annonça l'approche d'un crapouillot de 200 livres. Je lève le nez, je m'aperçois, comme nous disons parmi les artilleurs, que je suis pour tout de bon, mieux que je n'aurais voulu, puisque le maudit crapouillot fonçait tout droit sur moi. Hériter, rester indécis, c'était la mort assurée. Je vis que l'infanterie allait me toucher du nez, je levai vite les mains comme il allait me frapper, et, par la grâce de Dieu, je réussis si bien à l'écarter qu'il tomba à plat et, par conséquent, ne fit pas explosion". (Traduit littéralement du Star, 26 février.)

Tartarin, redoutant quelque malcommode commanditaire de son entreprise à Port-Tarascon, a mieux fait que de signer ce récit de son nom. Il a tout simplement pris un pseudonyme, il s'appelle "le capitaine J.-L. Brown" de la septième batterie canadienne d'artillerie de siège.

Ce qui, toutefois, est un indice assez sûr que le nommé Brown est bien Tartarin, c'est que, de l'admission même du Star, Brown vient des Old Countries.

Au surplus, comment s'y tromper ? Tartarin, l'unique Tartarin, n'est-il pas le seul à pouvoir jouer ainsi avec les crapouillots, comme s'ils étaient les balles du billard sur lequel il faisait jadis la partie avec son camarade, le capitaine d'habillements Bravido ? Je l'entends qui me grommelle de sa grosse voix enflée : "Té, mon bon, des coups d'épée, des coups d'épée, pas de coups d'épingle !" Et je me défille prudemment, "pedibus cum jambis". Qui sait ? Il a peut-être quelque maudit crapouillot de 200 livres dans sa pipe !

Jean LABRYE.

BLOC - NOTES

"One machine"

M. Borden faisait il y a peu d'heures une déclaration sur son voyage de Washington qui justifie de point en point ce qu'on disait lundi de "One machine". "He indicated that the key note of these conferences was absolute unanimity on all matters of policy and that the Anglo-Saxon enemies of Germany will henceforth, not as individual units, but as one machine be closely knit together, not only in military ways, but from an economic and financial standpoint as well", dit le communiqué. En d'autres termes, le Canada n'existe plus séparément, il ne fait même plus partie de ce d'un seul Empire, mais il est fondé dans la gigantesque machine anglo-saxonne, la machine pansaxonne, par opposition à la machine germanique ; il est militairement, comme du point de vue économique et financier, absorbé dans le grand-tout pansaxon. Il voilà ! Nous étions des serfs, nous serons plus, dorénavant, nous serons des parcelles d'un grand tout. Tout cela, certes, au nom du droit des peuples à la libre détermination de leur existence, de leur vie et de leur conduite nationale. C'est beau, la logique impériale. Nous formons partie de la grande machine, "one machine". Si nous ne nous trompons, n'est-ce pas ce que les plus modérés critiques de l'Allemagne lui reprochent, que d'avoir fait de son pays et de ceux de ses alliés une gigantesque machine militaire, financière, économique et politique ? C'est que mal pour elle est donc si bien pour nous ? Au nom de quoi ?

Si nous avons faim

C'est que nos exportations de vivres outre-mer vont sans cesse s'accroissant. Washington télégraphiait hier que les Etats-Unis seuls, depuis le commencement de la guerre à janvier 1918, ont exporté aux belligérants de quoi nourrir annuellement 18,000,000 hommes recevant chacun une ration raisonnable. La Grande-Bretagne en a eu pour huit millions, la France, pour plus de quatre millions, l'Italie pour plus de deux millions d'hommes. Ajoutons à cela les quantités extraordinaires de vivres exportés du Canada en Grande-

LA VEILLÉE DES BERCEAUX

Belle conférence de M. Edouard Montpetit, hier soir au Monument National, sous les auspices de l'Association des femmes d'affaires.

L'Association des Femmes d'Affaires avait mis au programme pour sa réunion d'hier soir, une conférence de M. Edouard Montpetit et les Noces de Jeannette. C'est dire assez que le succès fut complet. L'abbé A. V. J. Piette, aumônier de l'Association, ouvrit la séance et dit en quelques mots ce qu'est l'Association et présenta le conférencier, M. Montpetit, qui avait pris pour titre de sa conférence : "La Veillée des Berceaux", pendant à la "Revanche des Berceaux", dont nous avait parlé le R. P. Lalonde, quelques semaines auparavant. A l'aide de statistiques intéressantes, le conférencier fit voir les effets désastreux de la mortalité infantile pour la race et les leçons que nous devions en tirer. On trouva plus bas un substantiel résumé de cette conférence.

L'opéra comique de Victor Massé, les Noces de Jeannette, fut interrompue avec succès par M. Honoré Vaillancourt et Mme Thérèse Dorval. Celle-ci avait accepté de remplacer, à la dernière minute, Mlle Léonide Letourneau. L'orchestre, sous la direction de M. Albert Roberval, a bien secondé les artistes dans les partitions comme dans les chœurs. Ceux-ci étaient sous la direction de M. Arthur Lapierre.

Voici la substance de la causerie de M. Montpetit :

POUR LA RACE.

Partons de l'actualité, lourde de choses. Plusieurs avaient pensé que la lutte acharnée dirigée contre nous à travers l'Amérique, et même le monde, n'était qu'un caractère passager, masquant une ambition politique. Il paraît qu'il n'en est rien. Les derniers communiqués, corrigés au lendemain d'une escarmouche et revus à l'usage des écoles neutres, nous montrent que la haine, longtemps retenue, nourrie de mille préjugés, déborde et s'affirme de nouveau. Après tout, il vaut peut-être mieux ainsi.

Ces mots, les uns purement injurieux, les autres délibérément faux ou marqués au coin de ce que M. Étienne Lamy appelle "Sa Souveraineté l'ignorance populaire", nous ont sans doute inspirés des sentiments divers : l'indignation d'abord, puis une sorte d'ironie triste, comme la pitié de cette grande bé-

Bretagne et l'on verra que si nous nous plaignons de la cherté de la vie, la principale cause en est manifestement la guerre. Nous le savions, mais cela nous le rappelle.

Prottestataire

Notons que M. Hartley Dewart, député à Toronto, a été le seul de son parti en ruines à protester, à la législature ontarienne, contre la prolongation du terme parlementaire de cette Chambre. Ce qui s'est fait de mal à Ottawa sert à justifier ce qui se fait de mal à Toronto. Comme si un mauvais précédent pouvait légitimer par la suite une mauvaise action ! M. Dewart a eu du moins le courage de son opinion, tandis que son chef, M. Proudford, s'est écrié avec beaucoup moins de fierté et d'orgueil qu'en indique son nom.

Gisements d'huile

Si le Teuton a manqué d'huile et d'essence pour ses navires, ses machines, ses aéroplanes et ses automobiles, depuis quelques mois, il vient de toucher à une source extrêmement importante d'approvisionnements. Une très brève dépêche de Londres indique en effet maintenant que toute la région des puits d'huile de Batoum et de Bakou, dans le Trans-Caucase par la Russie, qui vient d'être cédée par la Russie, s'en était arrogée la propriété, il y a des années, à la Turquie, pour le compte final de Berlin. Ce sont les plus riches et les plus puissants gisements d'huile minérale et de pétrole de l'univers. Londres note "the startling gravity of this surrender". C'est qu'en effet l'Allemagne prend les boîtes de la Russie, en Russie même, en Ukraine, en Turquie et dans les Balkans, dans le Trans-Caucase, du côté des Indes. La guerre devient une immense affaire économique où les droits des petites nationalités risquent d'être perdus de vue, s'ils ne le sont déjà.

Paul Bourget

Une brave et ignorante Anglaise de Québec écrit à la Gazette que la théocratie, — lisez le gouvernement par les curés, — écrase le Québec, invoque à l'appui de son affirmation gratuite l'avis de Paul Bourget qui l'aurait écrit dans un de ses ouvrages sur l'Amérique, ouvrage dont notre clergé, — naturellement, il est l'auteur de tout le mal qui se passe ici, — aurait interdit l'impression. Et d'abord, à supposer que notre clergé fut intervenu, cela eût-il empêché Bourget de publier ses remarques à Paris ? Quelqu'un, qui a toute la collection de Bourget, n'y a pu relever, quoi qu'il lui ait lu de la première à la dernière ligne, quoi que ce soit qui justifie les dires de la correspondante de la Gazette. Par ailleurs, un autre correspondant de cette feuille note que Bourget n'a

tise. Déjà, la réaction se dessine. Un courant de solidarité rapproche les esprits, confond les volontés. De là à l'action il n'y a qu'un pas.

Jamais l'action méthodique et organisée ne nous est apparue plus nécessaire, dans tous les domaines. Les pays étrangers s'en rendent compte, comme nous-mêmes. Partout, on parle de reconstruction, de vie nouvelle, d'avenir. Des ministères dont on n'avait nul idée jusqu'ici, sont à peine créés qu'ils agissent déjà. Les nations s'interrogent, font un examen de conscience, un retour sur leurs propres forces. Nous sentons qu'il y a quelque chose à faire, pour aujourd'hui et demain. Et comme nous n'aimons pas les nations quantitatives, pour reprendre l'heureuse expression du sénateur Herriot, transposant une idée chère à l'Italien Ferrero, nous avons l'intuition qu'il faut former ici même, au milieu de l'américanisme, une nation qualitative, une nation de qualité comme on dit encore de certaines personnes.

LA PREMIERE FORCE.

Or, quelle est la première force ? C'est le nombre. C'est au nombre qu'il est nécessaire d'apporter d'abord tous ses soins, toutes ses attentions. Non pas, on l'entend bien, pour ce qu'il représente ; mais pour ce qu'il peut devenir grâce à la culture sans laquelle il n'est plus qu'une masse. Il y a quelque temps un conférencier de renom traitait de la Revanche des Berceaux. A ce beau titre de drame historique, nous voudrions joindre celui-ci : la Veillée des Berceaux. Naitre ne suffit pas : il faut vivre. La race se forme peu à peu par la sauvegarde de la vie dans le temps. Le Baby Welfare Committee a mis dans sa devise quelque chose d'approchant : It is not the babies born but the babies saved that count. C'est absolument cela, encore que ce soit tout à fait le contraire, comme aimait à répéter Emile Faguet. Il convient de rappeler que pour sauver les enfants il est assez important que les enfants prennent la peine de naître. C'est tout comme. Corrigeons la formule : It is the babies born and saved that count. Voilà qui est plus dans nos cordes. A ce tout petit point près, nous sommes d'accord. Mais cette phrase, si elle porte

(Suite à la 22me page)

publié d'impressions sur son voyage en Amérique que les deux volumes intitulés Outre-Mer, en vente dans presque toutes les bonnes librairies canadiennes-françaises de Montréal, ouvrage au cours duquel il ne fait aucun réflexions que la brave Anglaise de Québec voudrait y venir de rappeler que pour sauver les enfants il est assez important que les enfants prennent la peine de naître. C'est tout comme. Corrigeons la formule : It is the babies born and saved that count. Voilà qui est plus dans nos cordes. A ce tout petit point près, nous sommes d'accord. Mais cette phrase, si elle porte

POUR LES SOEURS GRISES

LISTE DE SOUSCRIPTIONS

Table listing donors and amounts for the Sisters of the Grey Nuns, including names like G.N. Ducharme, Henri Bourassa, J.A. Côté, etc.

LES SOLDATS DU PAPE

Il reste un certain nombre d'exemplaires disponibles de la brochure Les soldats du Pape — La leçon, le souvenir — qui reproduit les vingt-cinqième anniversaire du départ des Zouaves pontificaux par l'abbé Gustave Bourassa. Ils se vendent 10 sous, plus 1 sou pour le port.

CALENDRIER

DEMAIN, VENDREDI, 8 MARS 1918
S. JEAN DE DIEU, CONFESSEUR
Lever du soleil, 6 heures 25.

DERNIERE HEURE
LE DEVOIR

Toutes les nouvelles par nos rédacteurs, nos correspondants et les services de dépêches du monde entier

DEMAIN

BEAU ET FROID
MAXIMUM ET MINIMUM
Aujourd'hui maximum... 20
Même date l'an dernier... 25

L'AGE DES CONSCRITS

M. MACLENNAN SOUTIEN QU'UN CANADIEN QUI N'AVAIT PAS 20 ANS LORS DE LA PROCLAMATION DE LA LOI MILITAIRE DEVIENT MOBILISABLE DES QU'IL ATTEINT CET AGE.

Le juge Macleennan a établi, ce matin, que tout sujet canadien qui était âgé de moins de vingt ans lors de la proclamation de la loi de conscription, devient ipso facto conscrit, lorsqu'il atteint l'âge militaire. Le tribunal a refusé, en conséquence, l'exemption à Albert Saint-Jean, qui a eu 20 ans le 14 octobre, précisément le lendemain du jour où a été proclamée la loi du service militaire obligatoire.

La cause de neuf expéditeurs employés à la Presse a été prise en délibéré, par le juge Archer. C'est la Presse elle-même qui demande l'exemption, prétendant que les services de ces neuf employés sont absolument indispensables au journal.

Dans la cause d'Arthur Cohen, le juge Macleennan a donné une preuve des risques que court un conscrit qui a fait demander son exemption par une autre personne, tout en la demandant lui-même. Cohen a demandé lui-même son exemption, et son père a fait la même demande. Cette dernière requête a été reconnue par le tribunal local, mais les autorités militaires en ont appelé.

Le jugement de M. Duff sur l'exemption des commis de banque n'a pas encore été communiqué aux juges d'appels, qui n'ont pu, par conséquent, rendre une décision sur les cas qu'ils ont pris en délibéré. Interrogé à ce sujet, le juge Coderre a dit que le meilleur mode de procéder était de juger chaque cause de commis de banque séparément, à ses mérites propres.

Le jugement de M. Duff sur l'exemption des commis de banque n'a pas encore été communiqué aux juges d'appels, qui n'ont pu, par conséquent, rendre une décision sur les cas qu'ils ont pris en délibéré. Interrogé à ce sujet, le juge Coderre a dit que le meilleur mode de procéder était de juger chaque cause de commis de banque séparément, à ses mérites propres.

Le jugement de M. Duff sur l'exemption des commis de banque n'a pas encore été communiqué aux juges d'appels, qui n'ont pu, par conséquent, rendre une décision sur les cas qu'ils ont pris en délibéré. Interrogé à ce sujet, le juge Coderre a dit que le meilleur mode de procéder était de juger chaque cause de commis de banque séparément, à ses mérites propres.

Le jugement de M. Duff sur l'exemption des commis de banque n'a pas encore été communiqué aux juges d'appels, qui n'ont pu, par conséquent, rendre une décision sur les cas qu'ils ont pris en délibéré. Interrogé à ce sujet, le juge Coderre a dit que le meilleur mode de procéder était de juger chaque cause de commis de banque séparément, à ses mérites propres.

Le jugement de M. Duff sur l'exemption des commis de banque n'a pas encore été communiqué aux juges d'appels, qui n'ont pu, par conséquent, rendre une décision sur les cas qu'ils ont pris en délibéré. Interrogé à ce sujet, le juge Coderre a dit que le meilleur mode de procéder était de juger chaque cause de commis de banque séparément, à ses mérites propres.

Le jugement de M. Duff sur l'exemption des commis de banque n'a pas encore été communiqué aux juges d'appels, qui n'ont pu, par conséquent, rendre une décision sur les cas qu'ils ont pris en délibéré. Interrogé à ce sujet, le juge Coderre a dit que le meilleur mode de procéder était de juger chaque cause de commis de banque séparément, à ses mérites propres.

LES CANDIDATS A LA CHAMBRE HAUTE

PLUSIEURS NOMS SONT MENTIONNES COMME CEUX DES FUTURS SENATEURS QUI RESTE A NOMMER. — M. SEVIGNY VA-T-IL DEMISSIIONNER ?

Ottawa, 7. — On parle de deux nominations imminentes au sénat, en remplacement des sénateurs MacKenzie Bowell et Sprague, décédés depuis la dernière session. Le premier serait remplacé par M. John Webster, ancien député, qui s'est retiré aux dernières élections, et le second par un nommé Mulholland, qui a fait place à M. Rowell. Ces nominations ne laisseront plus que deux vides au Sénat. L'un en Colombie et l'autre en Saskatchewan, cette dernière province ayant M. J. G. Turritt, député d'Assiniboine, comme candidat perpétuel. Cependant, il ne paraît pas que M. Turritt soit bien en cour auprès du cabinet, où l'on croit que sa volte-face de la dernière session a manqué d'a-propos et a paru trop ouvertement intéressée. On déclare officiellement que plutôt que d'accorder cette récompense à M. Turritt, le gouvernement retardera la nomination du sénateur de la Saskatchewan. On ne connaît pas encore de candidat sérieux au siège de la Colombie.

Il est toujours question de M. Fred Pardee au ministère des Postes, aussitôt que la démission de M. Blondin aura été reçue. Il est probable que le premier ministre l'a déjà en main depuis quelque temps, mais qu'il le tient en suspens avec celle de M. Sévigny. Quant à ce dernier, on se demande s'il ne va pas garder son portefeuille pendant toute la prochaine session, sans pouvoir cependant siéger en Chambre. Cette procédure extraordinaire serait justifiée par des précédents aux Communes anglaises. Tout dépend de la fierté personnelle que peut avoir M. Sévigny.

Le juge Duclos a expédié au cours de la séance de ce matin trente causes régulières d'exemption dans le flot des exemptions refusées, à peine quelques conscrits furent assez heureux de faire valoir leurs raisons avec succès.

M. David Toussaint, fabricant de beurre n'a point trouvé grâce auprès du président du tribunal. Le conscrit dirige en société avec son frère une importante fabrique de beurre dans le nord de la ville; leur industrie, établie depuis plusieurs années, fournit le beurre à la plupart des marchands épiciers du boulevard Saint-Denis. Les deux frères Toussaint font annuellement des affaires se chiffant dans les 814,000, comme le témoignait une lettre du gérant de la Banque d'Hochelega, produite au dossier; tous deux ont assumé de ce fait des obligations financières et commerciales considérables, qui menaceraient le départ de l'un d'entre eux.

La fabrication du beurre est une industrie d'intérêt national et l'avocat du conscrit s'est efforcé de le faire valoir. Mais le juge ne l'a point entendu de cette oreille. — Vous êtes avec votre frère, lui dit-il, eh bien! que votre frère s'occupe de vos affaires. Appel maintenu!

Il est probable que M. Toussaint interjettera appel auprès du juge Duff, à Ottawa. A un conscrit du nom de Lafliche, établi sur une ferme depuis un mois, le juge refusa carrément l'exemption. — Un cultivateur de quatre semaines, dit-il, je sais ce que cela veut dire.

Henri Charbonneau, jardinier à la Côte des Neiges, fut plus heureux. Il quitta son emploi à la compagnie du Pacifique, où il gagnait 815 par semaine, pour s'engager comme jardinier à 812 par semaine, et sollicita son exemption de ce chef et comme soutien de famille. — Pourquoi avez-vous quitté le Pacifique? lui demanda le juge. Vous aimiez donc à perdre 83 par semaine? — C'est parce que je possédais trois années d'expérience comme jardinier et que je préfère cette dernière profession.

L'explication parut frapper le juge qui, voyant sa bonne foi et la gravité de ses raisons de famille, lui accorda l'exemption. William Hunter, soutien de sa mère, veuve depuis dix-huit ans, et de sa soeur, âgée de 23 ans, s'est vu refuser sa demande dans des circonstances pénibles. Sa mère a vainement expliqué au juge qu'elle avait travaillé toute sa vie comme femme de peine pour élever ses deux enfants orphelins et que maintenant trop âgée pour travailler et malade, elle devait compter sur son fils pour vivre. — Votre fils, comme soldat, vous donnera 830 par mois, et avec ce que gagne votre fille, ce sera bien suffisant! répondit M. Duclos sans fléchir.

BOLO PACHA DEVANT SES JUGES

Lire dans le NATIONALISTE de dimanche prochain 14 colonnes de dépositions faites au procès du fameux pacha.

A 68 MILLES DE PETROGRAD

LES ALLEMANDS CAPTURENT JAMBURG, A L'EST DE NARVA, FAISANT UN PAS DE PLUS VERS LA CAPITALE. — LES RAPPORTS PRECEDENTS SIGNALAIENT L'ARRET DES HOSTILITES.

Londres, 7. — Les Allemands ont capturé Jamburg, à l'est de Narva, tandis que l'offensive turco-allemande se continue au delà de Třebizonde, dit un bulletin de l'agence officielle reçu ici. Cela se fait, ajoute le message, malgré le communiqué officiel par lequel le haut commandement allemand a annoncé la cessation des hostilités. Jamburg est situé le long de la voie ferrée allant de Reval à Pétrograd, à seulement 68 milles de la capitale. Les dépêches d'hier rapportaient que l'ennemi avait fait halte à Narva.

Třebizonde est située sur le littoral de l'Arménie turque, dans la mer Noire. Le gouvernement bolcheviste montre de l'inquiétude à propos des rapports disant que les empires centraux poursuivent leur offensive contre les Russes, malgré le traité récemment signé. Suivant des dépêches d'hier, Krylenko, commandant en chef, a envoyé un message aux commandants en chef austro-allemands, disant que les troupes allemandes et autrichiennes combattent encore, et demandant si le haut commandement a pris toutes les mesures nécessaires relatives à la cessation des hostilités.

LES RAPPORTS PRECEDENTS Londres, 7. — Une dépêche de Pétrograd à l'Exchange Telegraph dit que les Allemands ont arrêté leur marche vers Pétrograd mardi dernier, et que Pétrograd a repris son aspect des anciens jours.

Pétrograd, 6. — Pétrograd a été calme et l'ordre y a régné, aujourd'hui, malgré la présence des troupes allemandes à Narva, à une centaine de milles de la capitale, et partant des indices attestent le transfèrement du matériel de guerre.

LE TRAITE AVEC LES CENTRAUX Pétrograd, 7. — A une assemblée de délégués d'ouvriers et de soldats, à Moscou, lundi, M. Prokrovsky, chef de la seconde délégation de paix à Brest-Litovsk, a expliqué le traité conclu avec les empires centraux. Profondément ému, il a prié ceux qui ont des sympathies pour la révolution démocratique de ne pas se bercer d'illusions. Les nouvelles frontières tracées par l'Allemagne, a déclaré M. Prokrovsky, constituent une ceinture de fer autour de la Russie révolutionnaire. Il a affirmé que les Allemands cherchent à étouffer la révolution, dont les conquêtes sont réduites à néant par les demandes économiques de Berlin. Le décret nationalisant les banques est devenue lettre morte parce que les conditions allemandes ont eu pour effet de transformer les banques en maisons allemandes. L'occupation militaire de l'Esthonie, de la Courlande et de la Livonie, donne à l'ennemi une complète autorité dans cette région.

M. Zinovieff, président du conseil des délégués des ouvriers et des soldats, M. Sverdlloff et d'autres délégués de Pétrograd, ont porté la parole. Ils ont déclaré que les représentants de la Russie ont été obligés de signer un accord de paix, par tactique, à cause de la situation aménagé par l'Ukraine quand cette province a consenti à des conditions de paix. L'assemblée n'a pas adopté de résolution.

UN MESSAGE DE SYMPATHIES

Québec, 7. — En apprenant la mort de M. John Redmond, M. John C. Kaine, conseiller législatif, M. Martin Madden, député provincial, et M. C.-G. Power, député fédéral, ont adressé à la veuve du chef nationaliste au nom de la population irlandaise de Québec, le message de sympathies suivant: — Au nom de la population irlandaise de Québec, nous vous offrons nos sympathies les plus vives, et déplorant la perte irréparable pour tous, du chef bien-aimé de l'Irlande, John-E. Redmond.

L'AVENIR DE LA DYNASTIE ROUMAINE

Amsterdam, 7. — La question dynastique en Roumanie est une question intérieure. Le baron von der Busche-Waldenhausen, sous-secrétaire des Affaires étrangères, a fait cette déclaration au Reichstag, en réponse aux remarques faites par d'autres orateurs sur l'avenir du trône de Roumanie. Des rapports de diverses sources ont annoncé que le prince Guillaume de Hohenzollern, frère du roi Ferdinand de Roumanie, devait succéder à son frère sur le trône de Roumanie. Le traité préliminaire de paix entre la Roumanie et les empires centraux, cependant, ne mentionne aucun projet de changement dans la dynastie roumaine.

Pétrograd, 7. — Tout en admettant que les conditions de paix des Allemands comme celles de "bandits politiques", le comité exécutif a recommandé à ses délégués de voter au congrès de Moscou la ratification du traité de paix, dit "Ezvestia", organe bolcheviste.

REPONSES A M. VILLENEUVE

LE CHEF CAMPEAU ET LE COMMISSAIRE ROSS REPONDENT AUX ACCUSATIONS QUI ONT ETE PORTEES, IL Y A QUELQUE TEMPS, CONTRE CERTAINS POLICIERS. — NOTES DIVERSES.

Le chef de police et le commissaire Ross ont fait ce matin, les réponses suivantes aux accusations portées par M. Villeneuve contre certains policiers: M. CAMPEAU

"J'apprends par la voie des journaux que, à votre séance de lundi matin, 4 mars 1918, M. Villeneuve a porté des accusations très graves contre le service de la police. "La première de ces accusations est au sujet de l'affaire des pneus d'automobile, sur laquelle votre bureau a été renseigné par le rapport adressé à M. le commissaire Ross, le 25 février 1918, et dont ce dernier vous a donné connaissance. Il est donc inutile d'y revenir.

"La deuxième accusation concerne une plainte qu'aurait formulé le curé de la paroisse Saint-Jean-Baptiste au sujet de la fréquentation d'une maison de désordre par un constable. Sur cette accusation, je demanderais à M. Villeneuve de bien vouloir me donner le nom du constable que l'on accuse, car je ne connais rien de l'affaire, n'ayant pas même reçu la plainte, que l'on dit m'avoir été communiquée.

"La troisième accusation est au sujet d'un agent de police, qui se serait approprié pour son usage personnel deux jambons volés et confiés à sa garde. A ce propos je dois dire que le constable incriminé fut immédiatement envoyé du service, et il est vrai que plus tard, il fut réintégré dans ses fonctions, sur son affirmation que les jambons lui avait été donnés par l'agent de police, P. Daley, de la "Shipping Federation", qui avait réclamé l'aide du constable accusé, pour arrêter le voleur de jambon, mais Daley qui était de service à bord du "Corinthian" où les jambons avaient été volés, est retourné en Angleterre, sur le navire où il était employé et ne sera de retour que le printemps prochain. D'ici là il ne me sera pas possible de vérifier l'assertion des jambons. Pour montrer sa bonne foi, le constable offrit de déposer une somme équivalente à la valeur des jambons, mais les intéressés ici on refusé cette offre, en disant qu'ils n'en connaissent pas la valeur. C'est alors que je repris le constable incriminé ne croyant pas juste de le suspendre de ses fonctions d'ici au printemps prochain pour une offense dont il n'est pas tout à fait sûr qu'il soit coupable.

"Pour la cinquième accusation, à l'effet qu'un détective aurait été arrêté dans une maison de jeu, je demanderais à M. Villeneuve de bien vouloir me fournir le nom de ce détective, car j'ignore tout de cette affaire.

"Quant à la sixième accusation portée par M. Villeneuve concernant deux ou trois constables du poste No 2, gardés dans le corps de police, et qui auraient, dans deux occasions, volé l'automobile d'un citoyen, je dois dire que je serais très reconnaissant à M. Villeneuve, s'il voulait bien me donner le nom de ces policiers voleurs.

"La septième accusation concerne le lieutenant Barrett, qui a été changé de poste et un constable du poste No 12, qui aurait été dénoncé deux fois dans le mois pour s'être enivré pendant qu'il était de service, sans qu'il fut puni pour ces offenses répétées. A ce propos je dois dire que la permutation de Barrett n'a été qu'une mesure purement disciplinaire, et qu'en cette circonstance je n'ai exercé que les droits que me confère les règlements de la police. Je ne crois pas opportun ni nécessaire de donner d'explications à ce sujet. Quant à l'homme de police, je dois dire qu'il reçut une punition proportionnée à l'offense commise."

M. ROSS Le commissaire Ross répond de la façon suivante à l'interpellation du député Villeneuve au sujet du lynch, qui eut lieu au poste No 4, le 17 décembre 1917: "A la date mentionnée, comme c'était le jour des élections générales, nous avons cru sage de prévoir à éviter tous les désordres possibles. Pour cette raison, tous les congés accordés aux agents furent supprimés et les effectifs devaient être complets dans tous les postes. La requête faite par les hommes de leur accorder le permis de lucher au poste fut accordée afin d'éviter une perte de temps. Les dépenses du lynch furent payées par les produits d'un fond de contribution auquel chaque constable avait apporté sa quote-part. Les officiers de police ajoutèrent le supplément. "Il fut décidé que le chef, le sous-chef et les officiers supérieurs se rencontreraient au poste No 4, qui est le poste le plus central, et qu'eux lucherait la.

"Mes dispositions étaient prises pour passer le jour et la soirée avec la police aux quartiers généraux et ailleurs. Après avoir fait la ronde du matin, avec le chef Campeau, j'acceptai volontiers une invitation de lucher avec les officiers au poste No 4. J'étais heureux de l'occasion qui m'était fournie de rencontrer les officiers et de leur faire en même temps quelques re-

marks afin d'exprimer ma satisfaction pour la façon joyeuse dont les officiers et les hommes acceptaient leur tâche supplémentaire à cette occasion et à toutes celles qui étaient survenues au cours de l'élection, alors qu'il avait fallu agir ainsi pour maintenir l'ordre et faire observer la loi. "Dans des circonstances ordinaires, je ne me serais pas cru obligé de répondre à une interpellation de cette nature, mais elle était libellée de telle façon que, même sans intention, elle peut causer une fausse impression quant au caractère de l'événement. Je crois que c'est dans l'intérêt du public et de la police d'établir ainsi les faits."

POUR LE MAIRE La Garde de Salaberry endosse la candidature du maire et se met à sa disposition dans la présente campagne. — Des citoyens du quartier Saint-Georges offrent la candidature échevinale à M. Edward Earl. — Ce soir, assemblée de M. Ainey à l'école de Sainte-Gunodine, angle des rues Duvernay et Vinet.

VAINE RUÉE DES BOCHES

LES ALLEMANDS SE LANCENT A L'ATTAQUE DES TRANCHEES FRANCAISES, A AVOCOURT ET SUR LE FRONT DE VERDUN, MAIS SONT REPOUSSES AVEC PERTES.

Paris, 6, retardé. — Le dernier communiqué officiel du ministère de la guerre dit que, mardi soir, les Allemands se sont rués sur les tranchées françaises dans le bois d'Avocourt et au nord-ouest de la cote 344 sur le front de Verdun, mais qu'ils ont été repoussés en laissant plusieurs prisonniers, dont un officier entre les mains des Français.

Les lignes françaises ont aussi été bombardées à Avocourt et au nord de Douaumont ainsi qu'en Alsace et en Lorraine. Au cours de la journée, trois avions ennemis ont été descendus, l'un par un aviateur, les deux autres par les canons antiaériens.

Sur le front macédonien, l'artillerie a été active à l'ouest du lac Doiran et au nord de Monastir. DUELS D'ARTILLERIE Rome, 7. — Les troupes en présence se livrent de violents combats d'artillerie à plusieurs secteurs importants des lignes, spécialement dans la région de Montello et le long de la côte. Le communiqué officiel dit également que les aviateurs italiens ont accompli un excellent travail.

"Nos batteries, dit le communiqué, ont opéré des feux de barrage efficaces sur les troupes ennemies qui manœuvraient au bassin de l'Asiago, au sud de Primolena, sur les pentes du défilé Bella Beretta et dans le voisinage de Lampot, sur la rive gauche de la Piave. Des éclaireurs ennemis ont vainement tenté d'atteindre nos lignes au sud de Tierno et ont été repoussés avec pertes.

"Nos aviateurs ont bombardé les camps d'aviation ennemis à Motta di Livenza et une division de troupes qui s'avancèrent dans le voisinage d'Odero."

MEFAITS ALLEMANDS EN BELGIQUE Le Havre, 7. — Les Allemands continuent à dynamiter les engins, les machines et les fondations des usines situées aux alentours de Mons, selon les Belges qui se sont récemment enfuis de Belgique. Ils enlèvent aussi les rails dans les rues et sur les voies ferrées. Les rails d'une voie ferrée ont disparu complètement. On dit que les rails sont envoyés en Allemagne.

Les déportations des Belges continuent et s'étendent aux enfants de treize ans. TRAVAIL DES AVIONS Londres, 7. — Après deux jours de vent et de pluie, une légère éclaircie s'est produite dans l'après-midi de mardi, dit le bulletin officiel d'hier sur les opérations aériennes. Nous avons jeté des bombes sur des voies d'évitement au nord-est de Lille. Au cours de combats aériens, nous avons abattu 2 machines ennemies et en avons mis une hors d'état d'être dirigée.

Après la tombée du soir, nous avons violemment bombardé la gare de chemin de fer d'Inelmunster et un aérodrome, au nord-est de Saint-Quentin. L'ARTILLERIE ENNEMIE EST ACTIVE Londres, 7. — Bulletin officiel d'hier soir: L'artillerie ennemie a été plus active que de coutume au sud de St-Quentin et dans le voisinage de Bois-Grenier. Il a aussi manifesté de l'activité à l'ouest de Cambrai et au sud-est et au nord-est d'Ypres.

ATTAQUE REPOUSSEE PAR LES ANGLAIS Londres, 7. — Le "War Office", dit que les troupes anglaises ont repoussé des attaques ennemies, hier soir, à l'est d'Épéhy, ainsi qu'au sud-est de Bois Grenier et à l'est de Poelcapelle.

L'artillerie ennemie a été très active dans la vallée de la Scarpe, à l'ouest de Lens et à l'est de Ypres, ainsi qu'état dans le secteur de Neuve Chapelle. marques afin d'exprimer ma satisfaction pour la façon joyeuse dont les officiers et les hommes acceptaient leur tâche supplémentaire à cette occasion et à toutes celles qui étaient survenues au cours de l'élection, alors qu'il avait fallu agir ainsi pour maintenir l'ordre et faire observer la loi.

"Dans des circonstances ordinaires, je ne me serais pas cru obligé de répondre à une interpellation de cette nature, mais elle était libellée de telle façon que, même sans intention, elle peut causer une fausse impression quant au caractère de l'événement. Je crois que c'est dans l'intérêt du public et de la police d'établir ainsi les faits."

POUR LE MAIRE La Garde de Salaberry endosse la candidature du maire et se met à sa disposition dans la présente campagne. — Des citoyens du quartier Saint-Georges offrent la candidature échevinale à M. Edward Earl. — Ce soir, assemblée de M. Ainey à l'école de Sainte-Gunodine, angle des rues Duvernay et Vinet.

LES CINEMAS A SHERBROOKE

LE CONSEIL MUNICIPAL EN DECIDE LA FERMETURE LE DIMANCHE — ON DISCUTE AUSSI L'ETABLISSEMENT D'UNE ECOLE TECHNIQUE.

Sherbrooke, 7. — Les cinémas le dimanche et une institution technique sont les deux questions qui ont occupé le conseil, hier soir. On a décidé de fermer les premiers et de faire des démarches pour l'établissement de la seconde. A la dernière assemblée, l'échevin Edwards avait suggéré au conseil de demander à l'aviseur légal son avis au sujet de la fermeture forcée des cinémas le dimanche. Ce dernier a répondu hier soir que le Conseil prive était actuellement saisi d'une cause de fermeture des cinémas le dimanche et qu'elle servirait de cause-type. La Cour supérieure du district attend ce jugement avant de rendre décision dans la cause de Grégoire contre la ville de Sherbrooke. En tous cas, d'après le contentieux, l'ouverture des cinémas viole les dispositions de la loi du dimanche et avec la permission du procureur général de la province, tout citoyen britannique peut prendre des procédures légales pour obliger la fermeture. M. Edwards a proposé que le chef de police soit requis d'ordonner aux propriétaires de cinémas locaux d'avoir à se conformer au règlement municipal existant déjà et ordonnant la fermeture de toute salle de spectacle le dimanche. Il est probable que les propriétaires de théâtres feront fi de cet ordre et attendront la décision des hauts tribunaux avant de se conformer à quelque règlement que ce soit.

Pour ce qui concerne l'établissement d'une école technique dans notre ville, M. C. E. Thérien, député, qui était présent, soumit aux membres du conseil plusieurs copies du bill relatif à l'établissement d'une école technique aux Trois-Rivières, donnant toutes les conditions auxquelles aurait à se conformer le conseil municipal, et dont la teneur serait sans doute la même que celle d'un bill analogue pour Sherbrooke. M. Thérien déclara qu'au cours de la dernière session de la Législature, il pensa sérieusement à l'établissement d'une telle institution dans notre ville et conclut que le projet était tout à fait de nature à favoriser Sherbrooke. Plusieurs ministres à qui il a parlé de la chose se sont dit prêts à faire pour Sherbrooke ce qu'ils ont fait pour Trois-Rivières, et M. Lomer a promis d'établir cette école si la ville veut se conformer aux conditions. Cependant, conclut M. Thérien, la Législature devra au préalable adopter ce projet en Chambre, ce qui ne pourrait être fait avant l'automne prochain. Lecture fut ensuite faite du rapport autorisant le secrétaire à écrire au gouvernement pour lui demander l'établissement de cette école, le conseil s'engageant à contribuer la somme exigée par le gouvernement.

DES RAILS POUR NOS CHEMINS DE FER Ottawa, 7. — Le problème du renouvellement des voies ferrées des chemins de fer du gouvernement et du C.N.R., cette année, est maintenant résolu. Le Canada a fait l'achat de 355 milles de rails de 67 livres, fabriqués aux États-Unis, sur les ordres du gouvernement russe. On a complété aussi les négociations au sujet de l'achat de 150 autres milles de rails, qui avaient été manufacturés pour la Russie. Ce total de 500 milles de rails s'élève à environ 52,000 tonnes. On dit qu'ils ont été acquis à un prix de beaucoup inférieur à ceux qui auraient pu être achetés des aciéries. M. E.-S. Carter, le secrétaire de la commission provinciale des chemins de fer du Nouveau-Brunswick, et les représentants du gouvernement du Nouveau-Brunswick, ont discuté, hier, le projet d'utiliser des rails de 80 livres pour le chemin de fer "Saint-John Valley" qui sera probablement construit.

On considère cette acquisition comme une aubaine, en ce que les aciéries sont actuellement occupées à fabriquer des munitions, des navires et du matériel de guerre. LES SUGGESTIONS DE SIR ADAM BECK Peterboro, 7. — Selon sir Adam Beck, président de la Commission hydro-électrique ontarienne, la seule solution du problème, en ce qui concerne le Canada reposait sur la consolidation de tous les chemins de fer canadiens, à l'exception du Pacifique-Canadien. De plus, sir Adam préconise la vulgarisation des pouvoirs hydro-électriques par toute les villes d'Ontario, et suggère un projet de réseau entre Hamilton, Toronto et Niagara Falls.

L'AFFAIRE SIMARD-GOBEIL

Ottawa, 7. — M. L.-J. Loranger, du conseil du service militaire, a commenté aujourd'hui le rapport du juge Duff sur l'enquête Simard-Gobeil. Comme il a déjà été annoncé, le juge conclut que M. Gobeil a commis une inconvenance en entendant sur des causes qu'il avait préparées lui-même et qu'il doit démissionner sans retard à défaut de quoi il devra être destitué. M. Gobeil n'est pas tenu coupable de malversation mais d'inconscience et de manque à la dignité professionnelle.

Sherbrooke, 7. — M. Joseph Roy, employé à la Fletcher Pulp & Lumber Company, et travaillant au Lac Mont-Joie, a été transporté à l'hôpital de Sherbrooke, hier soir, vers sept heures. Le malheureux, lorsqu'il était à son ouvrage, s'est fait fracturer le crâne par la chute d'un arbre. Il est tout probable qu'il ne pourra en réchapper. Ce matin, l'on nous dit qu'il a perdu l'usage de ses facultés mentales.

LA LOI MARTIALE A RIO DE JANEIRO

Rio de Janeiro, 7. — Le président a émis aujourd'hui un décret appliquant la loi martiale dans le district fédéral et dans plusieurs États, jusqu'au 5 mai, alors que le Congrès s'assemble. La loi de martiale a été en vigueur depuis le mois de novembre, pour faire échec à l'activité des Allemands qui ont tenté d'embarasser le Brésil dans ses activités de guerre.

BLESSÉ PAR LA CHUTE D'UN ARBRE

Sherbrooke, 7. — M. Joseph Roy, employé à la Fletcher Pulp & Lumber Company, et travaillant au Lac Mont-Joie, a été transporté à l'hôpital de Sherbrooke, hier soir, vers sept heures. Le malheureux, lorsqu'il était à son ouvrage, s'est fait fracturer le crâne par la chute d'un arbre. Il est tout probable qu'il ne pourra en réchapper. Ce matin, l'on nous dit qu'il a perdu l'usage de ses facultés mentales.

LE SYSTEME SERA REMANIÉ

L'ORGANISATION DE LA POLICE FEDERALE FONCTIONNERA BIENTOT DE FAÇON DIFFERENTE, NOUS DIT-ON — DECAPITATIONS NECESSAIRES — LA SOLDATESQUE NE VIENDRA PLUS A LA RESCOURS.

Il est rumeur aux quartiers généraux de la police fédérale que tout un nouveau système d'organisation et de procédures sera inauguré, d'ici quelques jours. L'inspecteur Bélanger désire que tout fonctionne parfaitement. S'il faut couper des têtes, on en coupera, et nous sommes croyablement informés, comme l'on dit d'après le code, que l'opération a été pratiquée et que cette mesure radicale ne s'arrêtera pas.

Bien avant, l'aide des militaires ne sera plus requise, à cause des inconvenients et des frictions qu'elle pourrait entraîner. D'après ce que quelqu'un nous déclarait aujourd'hui, la police fédérale ne comprendra maintenant que des hommes sans équivoque et sans dossier judiciaire derrière eux. Dans la précipitation de ce nouveau mouvement, plusieurs brebis galeuses ont pu se glisser, mais dès que M. Bélanger a connu la chose, il a fait une razzia et chassé tout le monde. Bien que M. Bélanger ne nous ait donné aucun communiqué officiel, nous sommes convaincu que quelque chose est en voie de formation, et l'on assure que ce sera dans l'intérêt de tout le monde.

L'OCTROI DES PASSEPORTS.

Chaque jour, l'antichambre qui touche au bureau du registraire provincial, est rempli de personnes qui viennent demander un passeport, afin de traverser les frontières, et y demeurer durant une période déterminée. Interrogé sur le pourcentage de ces voyageurs, par rapport aux conscrits, le registraire-adjoint nous a dit que le nombre en était très inférieur et que les raisons apportées avaient plutôt trait à des déplacements nécessaires par les exigences du commerce et de l'industrie. "Nous en avons beaucoup, ajouta-t-il, mais vous seriez surpris de connaître la proportion de ceux qui nous demandent un sauf-conduit, mise en parallèle, avec le nombre de ceux qui doivent se présenter aux casernes.

La durée du temps dépend de la catégorie dans laquelle a été placé le conscrit. Moins l'appel est proche, plus la période de séjour est longue. L'EFFECTIF DE NOS REGIMENTS. Le général Wilson nous soumet aujourd'hui les statistiques suivantes: 1er Bataillon Québec, 1,136 hommes, absents: 342; 2e Bataillon Québec, 625 hommes, absents: 535.

SUITES FATALES D'UN ACCIDENT

Sherbrooke, 7. — Mlle Isabelle Thibeault, âgée de 22 ans, fille de M. Jos. Thibeault, de la rue Bowen, est décédée hier soir, à l'hôpital du Dr Noël, des suites de fatales blessures que lui causa, hier soir, vers les six heures, à l'extrémité du pont Aymer en face du garage Odonnell, un cheval appartenant à M. Bert Morency, agent d'assurance, qui avait pris le mors aux dents, dans la rue Bowen, alors que la voiture qu'il traînait fut renversée par une charge de foin.

La bête, en voulant tourner dans la rue Front, on elle avait coutume de logger, renversa la jeune fille qui venait de sortir de la manufacture Blue, où elle était employée, lui broyant la poitrine de ses pieds. On la ramassa inanimée et l'ambulance civique la transporta à l'hôpital, où elle expira quelques minutes après. Sa soeur, Mlle Angéline, qui l'accompagnait, fut aussi renversée, mais ses blessures, quoique assez douloureuses, ne sont pas graves. Il paraîtrait qu'une autre jeune fille, Mlle Moisan, modeste, aurait été elle aussi renversée par le même cheval emballé, au commencement de sa course, avant l'accident fatal.

LA LOI MARTIALE A RIO DE JANEIRO

Rio de Janeiro, 7. — Le président a émis aujourd'hui un décret appliquant la loi martiale dans le district fédéral et dans plusieurs États, jusqu'au 5 mai, alors que le Congrès s'assemble. La loi de martiale a été en vigueur depuis le mois de novembre, pour faire échec à l'activité des Allemands qui ont tenté d'embarasser le Brésil dans ses activités de guerre.

BLESSÉ PAR LA CHUTE D'UN ARBRE

Sherbrooke, 7. — M. Joseph Roy, employé à la Fletcher Pulp & Lumber Company, et travaillant au Lac Mont-Joie, a été transporté à l'hôpital de Sherbrooke, hier soir, vers sept heures. Le malheureux, lorsqu'il était à son ouvrage, s'est fait fracturer le crâne par la chute d'un arbre. Il est tout probable qu'il ne pourra en réchapper. Ce matin, l'on nous dit qu'il a perdu l'usage de ses facultés mentales.

TARIF DES PETITES AFFICHES

DEMANDES D'EMPLOI—jusqu'à 20 mots, 10 sous, et 1/2 sou par mot supplémentaire.

A LOUER

A LOUER.—Parc Lafontaine, 320, entre Napéon et Duluth, rez-de-chaussée de 8 pièces, électricité, eau chaude et hiver, tapissérie à poser dans toute la maison au goût du locataire. \$35 par mois.

A VENDRE

A VENDRE.—Un "Devoir", complet à date, 15 volumes bien reliés. Peut être vendu à terme. 358-est, Ste-Catherine.

A VENDRE

A VENDRE.—Automobile Nash, 6 cylindres, modèle 1918 (valves dans la tête comme Buick), avec garantie. Nous acceptons en paiement une partie ou le total en impressions, de la machinerie ou du charbon.

A VENDRE

A VENDRE.—Thermo-cutère, 2 pointes (platine) en bon ordre. Prix \$20. S'adresser 356D rue Bréboeuf, Montréal.

A VENDRE

A VENDRE.—Magasin général à Saint-Basile de Shawinigan. Propriété sise en face de l'église. Conditions faciles et avantageuses.

EXEMPLAIRES ET DROITS D'ENTOUR

Exemplaires et droits d'entour pour le Canada et Etats-Unis à vendre: Formulaire médical et alphabétique. Gros profits pour qui peut annoncer. S'adresser à 256D, rue Bréboeuf, Montréal.

DIVERS

AUX BUCHERONS DE BOIS DE CORDE

Nous achetons gros orme, de bout ou coupé. Adressez boîte postale, 5, Papeauville, Qué.

AVERTISSEMENT

FERME FERTILE, dans les meilleurs centres canadiens-français, dans l'ouest. Prés des églises et écoles, aux termes convenables aux acheteurs.

JEUNE HOMME (sténographe)

possédant clavographe, demande ouvrage le soir à son domicile, tel que copies, factures, lettres, bilans, rapports, sur le clavographe; prix modéré, ouvrage garanti, discrétion. R. Renaud, 713 Champlain.

ŒUFS ET VOLAILLES DE RACES PURES

La saison d'incubation venue, nous sommes en mesure d'offrir au public des œufs et des reproducteurs de toutes races: canards, oies, dindes, pintades, paons, lapins, pigeons, cotons et canards sauvages. Demandez notre catalogue de vingt éleveurs des volailles les plus avantageusement connues au pays, à 15 sous, par maille. Traités élémentaire sur l'élevage du dindon, à 25 sous, par maille, indispensable à quiconque s'occupe d'aviculture. Quantités de reproducteurs, coqs, poules, canards, dindes, paons, pigeons, cotons, canards sauvages, dindes, oies, dindes, pintades, paons, lapins, pigeons, cotons et canards sauvages. Demandez notre catalogue de vingt éleveurs des volailles les plus avantageusement connues au pays, à 15 sous, par maille. Traités élémentaire sur l'élevage du dindon, à 25 sous, par maille, indispensable à quiconque s'occupe d'aviculture.

AVIS

Demande à être faite à la Corporation de la cité de Montréal pour la permission d'agrandir une entrée sur la rue... D'après le N. O. 289, St-Antoine, du quartier St-Joseph. Signature: Stanford Ltd, par J. B. O., adresse: No 128 rue Mansfield, Montréal, 7 mars 1918.

REGLEMENTS DE COMPTES

MARCHANDS, ouvriers et journaliers, toutes vos dettes seront payées moyennant des paiements faciles. Discrétion absolue. Nous transigerons avec moi seulement. M. Lemoine, 37, boulevard St-Joseph, Ouest.

VITRES ET MIROIRS

LA CIE CERAMIC VITRAL INC. 1410 boulevard Saint-Laurent. Vitriers et miroitiers, Gros et Détail. Glaces Épaisses, Vitres Bombées, Colorées, Verrières, Opalines, Ornementales, etc. Dessins de meubles, Tablettes, Mirrors, Réparations, Coupe-vents pour automobiles, Dômes et Verres dans le Plomb réparés. Prospectus et Cotations sur demande. TELEPHONE SAINT-LOUIS 269

BUANDERIE

LAVAGES de familles demandés. Humides, 90s; séchés, \$1.15; linge un repassé, \$1.55 la boîte. DOMINION LAUNDRY, 208 Garrières, St-Louis 6202.

PROVINCE DE QUEBEC

District de Montréal, Comté de Ste-Foy, Ste-Denis, Dumas, demandeur, Sylvester d'Ambrosio, défendeur. Le système luge de mars 1918, à dix heures de l'avant-veille, au domicile du dit défendeur, au No 3221 rue Clark, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur, au plus offrant et au mieux, consistant en meubles de ménage, etc. Conditions: argent comptant. J. E. Goutu, II, Montréal, 6 mars 1918.

LES AMERICAINS

LES POSITIONS DES SAMMIES

LES SOLDATS DE PERSHING OCCUPENT HUIT MILLES DE TRANCHEES EN FRANCE—QUI SERA COMMANDANT DU PREMIER CORPS D'ARMEE?—ON ADOPTERAIT LE SYSTEME FRANCAIS.

Washington, 7.— Les troupes américaines occupent maintenant un peu plus de 8 milles de tranchées, en France, et on apprit aujourd'hui, bien qu'en droite ligne le front n'ait qu'une étendue d'environ 4 milles et demi. Ce tronçon de ligne est sujet à être étendu en tout temps à la longueur de tranchées confiées d'ordinaire à un corps d'armée.

L'irrégularité des lignes de tranchées est la raison pour laquelle elles mesurent 8 milles. Elles sont creusées de telle façon qu'un tir d'enfilade peut être dirigé sur une partie quelconque du front. De forts points d'appui armés de mitrailleuses sont saillies, dans ce but. Les tranchées suivent aussi de près toute déclivité protectrice et suivent les versants des côtes.

Il semble compris que le secteur américain sera un front de division, ce qui signifie qu'au moins 3 divisions de troupes américaines sont là, pour donner l'appui nécessaire, en profondeur, pour les lignes de front. Cela donne lieu à des conjectures au sujet de l'homme que le général Pershing choisira pour commander son premier corps d'armée. On sait que le major-général Hunter Liggett a agi en cette qualité, mais le commandant du corps expéditionnaire, n'a pas encore fait de recommandation.

Il est possible que le système français soit suivi dans l'armée américaine, en tant qu'il s'agit des commandants d'armée. C'est l'usage en France de choisir l'un des commandants de division d'un corps d'armée et de le mettre à la tête du corps. Il conserve son grade de commandant de division, cependant, et dans le cas de l'armée américaine ce serait un major-général. Si les Américains adoptent la pratique des Français, le grade de lieutenant-général ne sera peut-être employé que pour les commandants d'armées en campagne.

Au nombre des soldats américains mis hors de combat signalés hier par le général Pershing, on remarque le nom du caporal William Carise, de Vancouver, Colombie-Britannique, légèrement blessé le 26 février.

ATTACHE REPOUSSEE

Quartier général américain, 7.— Les troupes américaines sur un autre point du front français ont repoussé un coup de main de l'ennemi et lui ont infligé des pertes. C'est la première fois que la permission est donnée de mentionner cet engagement. Les troupes allemandes ont pénétré dans la ligne américaine, à un certain endroit, en Lorraine. Le commandant français a félicité les Américains de leur conduite.

VISITE DES MEMBRES DU CONSEIL DES ARTS

Le cours de dessin mécanique, au No 147 rue Charron, régi par le Conseil des Arts et Métiers a reçu hier la visite des officiers et des amis en les encourageant à suivre régulièrement les cours pratiques donnés gratuitement par le Conseil des Arts.

ASSEMBLEE A STE-SCHOLASTIQUE

M. Arthur Sauvé, député des Deux-Montagnes, tiendra le dimanche soir, 10 de mars, à Sainte-Scholastique, une importante assemblée pour discuter les graves problèmes de l'heure présente: la situation économique du pays, les besoins de l'agriculture, la nécessité d'une plus grande production, la main-d'œuvre, la conscription, le rappel de nos jeunes gens et des pères de famille qui se livrent à la culture de la terre.

Cette assemblée, dit M. Sauvé n'aura aucun caractère de partisanerie politique, et des orateurs des deux partis seront invités à y adresser la parole, entre autres, M. Champagne, conseiller législatif, M. Ethier, député, A. Théoret, M. Roy, cultivateurs, etc.

METAUX, CHIFFONS, ETC.

NOS MARCHES SONT LES MEILLEURS

pour rebuts de munitions, cuivre jaune, cuivre rouge, restes de fusilles et d'obus. Téléphones au service à THE NORTH AMERICAN IRON & METAL COMPANY

D. P. 2219, ECHANGE PRIVE, MAIN 7477

Marchands et courtiers en fer, acier et métaux

LA PAIX

LES ROUMAINS DESARMENT

LE GOUVERNEMENT DE BUCAREST VIENT DE SIGNER UN TRAITE DE PAIX AVEC LES EMPIRES DU CENTRE—CESION DE LA DOBROUDJA ET DEMOBILISATION GENERALE.

Amsterdam, 7.— Un traité préliminaire de paix entre la Roumanie et les puissances du Centre fut signé mardi soir, dit une dépêche de Bucarest.

Voici quels sont les termes de ce traité:

1.—La Roumanie cède aux pouvoirs alliés du Centre la Dobroudja jusqu'au Danube.

2.—Les pouvoirs de la quadruple entente pourvoient et maintiendront pour la Roumanie une route commerciale pour atteindre par Constantza la mer Noire.

3.—Les rectifications de frontières réclamées par l'Autriche-Hongrie sur la frontière qui sépare la Roumanie de l'Autriche-Hongrie sont en principe acceptées par la Roumanie.

4.—Sont également acceptées en principe les mesures économiques correspondant à la situation.

5.—Le gouvernement roumain s'engage à démobiliser au moins huit divisions de l'armée roumaine. Le contrôle de la démobilisation sera effectué conjointement par les officiers du haut commandement du groupe d'armée du feld-maréchal von Mackensen et ceux du commandement suprême de l'armée roumaine. Aussitôt que la paix sera rétablie entre la Russie et la Roumanie le reste de l'armée roumaine sera démobilisée en autant qu'elle ne sera pas nécessaire pour assurer la sécurité de la frontière russo-roumaine.

6.—Les troupes roumaines devront évacuer immédiatement le territoire de la monarchie austro-hongroise occupé par elle.

7.—Le gouvernement roumain s'engage à seconder de tout son pouvoir le transport des troupes des pouvoirs du centre par la Moldavie et la Bessarabie à Odessa.

8.—La Roumanie s'engage à renvoyer immédiatement les officiers des pouvoirs en guerre avec la quadruple alliance qui sont encore au service de la Roumanie. Le sauf-conduit de ces officiers est garanti par la quadruple alliance. Ce traité entre en vigueur immédiatement.

TREVE EN RUSSIE

Pétrograd, 7.— Les délégués russes sont revenus de Brest-Litovsk, mardi, et devaient faire rapport au comité exécutif des soviets, dans le plus bref délai possible. Selon les derniers rapports, les hostilités ont été suspendues sur tous les fronts, les Allemands ayant fait halte sur le front septentrional, le long de la ligne comprenant Narva, Pskov, Vittebsk, Mohilev et Orsha.

Commentant la signature du traité de paix, l'"Izvestia", organe des ouvriers et des soldats, dit que le but du gouvernement de Lenine quand il a consenti aux conditions allemandes ce fut de donner un répit à la révolution socialiste, pour lui permettre de rassembler ses forces en vue de la lutte suprême contre l'impérialisme, et d'aider au prolétariat des autres pays européens à se révolter contre ses oppresseurs. Le "Novaya Zhiar", organe de Maxime Gorky, ne croit pas que l'impérialisme allemand soit assez fou pour donner aux bolcheviki une chance de se réorganiser. Il affirme que le répit dont parlent les bolcheviki ne durera "que jusqu'au moment où von Kuehlman (ministre des Affaires étrangères d'Allemagne) deviendra l'ami de M. Lloyd George."

L'agence officielle de nouvelles a annoncé qu'un conseil militaire suprême a été formé pour la défense du pays. Le conseil se compose de militaires amis un décret ordonnant que tout le peuple soit armé.

"Les chefs bolcheviki sont prêts à se retirer jusqu'aux monts Oural, plutôt que de se soumettre à la défaite de la révolution." Voilà ce que M. Trotzky a déclaré mardi, au cours d'un interview. Il a ajouté que si les bolcheviki pouvaient revenir à l'état de choses qui a précédé la chute du gouvernement Kerensky, en octobre, ils répéteraient le programme qu'ils ont mis à exécution, depuis. "En octobre, nous n'avons pas écarté la possibilité d'une guerre sainte. Maintenant nous considérons cette guerre comme possible. Les délégués des soldats et des ouvriers ont maintenu et se battent pour l'organisation et l'ordre."

On a demandé à M. Trotzky si les Etats-Unis peuvent aider à la réorganisation de la Russie en envoyant par de Transsibérien les 300 experts en chemins de fer qui attendent au Japon, et si les bolcheviki peuvent promettre qu'en cas de secours, le matériel fourni ne tombera pas aux mains des Allemands. M. Trotzky a répondu que si le gouvernement russe tombait aux mains de l'ennemi, il ne pourrait protéger ce matériel. Les Etats-Unis et la Russie ont des buts différents, mais ils passent par les mêmes gares sur la même route. Rien ne les empêche de voyager ensemble, et de descendre où ils voudront.

LIGUE DES PROPRIETAIRES

Les propriétaires sont invités à assister à une assemblée qui aura lieu, ce soir, à 8 heures, aux endroits suivants:

St-Jean-Baptiste: Salle du marché St-Jean-Baptiste.

Quartier Delorimier: Salle municipale, angle Mont-Royal et des Erables.

Quartier Rosemont: Salle municipale.

L'objet de ces assemblées est d'une grande importance pour la propriété foncière à Montréal.

(Communiqué.)

ETATS-UNIS

ACCUSE DE DETOURNEMENT

UN JUIF RUSSE, NATURALISE FRANCAIS, EST ARRETE SOUS L'ACCUSATION D'AVOIR, AU DETRIMENT DU GOUVERNEMENT FRANCAIS, OBTENU DES COMMISSIONS COLOSSALES DE MANUFACTURIERS AMERICAINS.

Washington, 7.— Un soldat français en retraite, du nom de François J. Goldsoll, a été arrêté, hier, et accusé de détournement de plusieurs millions, au détriment du gouvernement français; ce vol aurait eu lieu au cours des transactions de Goldsoll pour le gouvernement français avec les manufacturiers américains.

Des procédures en extradition seront prises contre Goldsoll. Il est accusé par l'ambassadeur français de s'être approprié des commissions énormes sur des contrats de guerre que le gouvernement français l'avait chargé de mener à bonne fin.

Malgré tous ses efforts, Goldsoll n'a pu se faire admettre à caution, et il restera en prison en attendant sa déportation.

Le prisonnier n'a voulu rien dire, mais son avocat a déclaré hautement que Goldsoll était la victime de rivalités politiques. Le ministre français aurait vu d'un mauvais œil les relations de Goldsoll avec Albert Thomas, ancien ministre des Munitions, et Albert Thomas serait le personnage visé par cette arrestation.

Goldsoll a quarante-cinq ans, il est né à Cleveland, Ohio, et est d'origine russo-juive, mais il alla s'établir en France, il y a plus de vingt ans, et fut naturalisé en 1911.

Quand la guerre fut déclarée, en 1914, il se rapporta en France, et fut chauffeur pour le compte d'un état-major. Il fut licencié peu après, pour cause de maladie.

Il vint en Amérique, en 1916, afin de placer des commandes de voitures de transport à traction.

Son avocat admet que des profits considérables ont été réalisés, mais qu'il n'y a dans ces négociations aucun acte criminel.

M. l'ambassadeur, ni l'avocat de Goldsoll n'ont divulgué les détails de cette affaire. Comme il n'existe pas de loi d'extradition pour des offenses commises en ce pays, Goldsoll a été arrêté à son hôtel ici, sous l'accusation d'avoir volé \$200 en France.

Il a été assigné, hier après-midi, mais les procédures n'auront lieu que dans deux semaines.

Goldsoll est reconnu comme un homme très riche, possédant un grand nombre de propriétés en France, en Angleterre et en Allemagne. Celles qu'il possédait en ce dernier pays et évaluées à plusieurs milliers de dollars, ont été confisquées lors de la déclaration de guerre.

Les avocats déclarent que leur client a contribué généreusement aux œuvres de guerre françaises et anglaises.

LE PREVENU PREPARE SA DEFENSE

New-York, 7.—L'avocat de Goldsoll combattra l'extradition et prétend pouvoir démontrer que les assignements de son client, loin de nuire à la France, lui ont été d'une grande utilité.

Goldsoll aurait volé la valeur de \$3,500,000 à \$6,000,000, et à la suite de son arrestation, une descente a été faite aux bureaux de l'Alliance Motors Corporation, d'après une demande faite par l'ambassadeur Jusserand lui-même. Goldsoll serait l'un des propriétaires de l'Alliance Motors Corporation.

Il y a deux mois que Goldsoll est suivi et toute la preuve recueillie contre lui a été envoyée en France.

On a découvert que l'accusé a reçu des commissions variant de sept et demi à trente pour cent. La loi française défend aux officiers en service de percevoir ces commissions, et si Goldsoll retourne en France il aura à subir son procès sur cette offense.

Goldsoll aurait acheté, il y a quelque temps pour \$3,000,000 de Liberty Bonds, et depuis vingt jours, il en aurait vendu pour \$100,000 par jour, le total de ses ventes serait de \$2,000,000.

OUTREMONT

LE CONSEIL PREND UNE DECISION

LA TAXE LOCATIVE EST MAINTENUE POUR T O U S LES LOYERS DE PLUS DE \$150 PAR AN.—POUR FAIRE FACE AU DEFICIT.

Depuis longtemps que les citoyens d'Outremont discutent la taxe sur les loyers, sans en arriver à une conclusion, le Conseil d'Outremont, à sa réunion d'hier soir, a décidé de maintenir cette taxe, avec cette exception que les loyers au-dessous de \$150 par an, ne seront pas sujets à cet impôt.

En favorisant cette mesure, le maire Beaubien a déclaré aux propriétaires et aux délégués de l'Association des citoyens, que l'imposition de cette taxe était nécessaire aux finances de la municipalité.

"A la fin de cette année, ajoute-t-il, nous accuserons un déficit de \$40,000. Ce montant, si nous le faut trouver, afin d'éviter l'annexion à Montréal qui nous guette et que le Législateur pourra décréter, si nous ne rencontrons pas nos paiements."

Plus loin, M. Beaubien fait remarquer que la taxe sur les loyers devra être perçue avant le 1er mai, tandis que celle sur les propriétaires, n'est pas immédiatement payable, puisque ces derniers ont des immeubles qui sont une garantie excellente.

"Nous ne demandons pas mieux, termine-t-il, que d'abolir cette taxe, si vous pouvez nous donner les moyens de boucler notre budget autrement."

VICHY

EST LA PROPRIÉTÉ DE LA REPUBLIQUE FRANÇAISE, CE QUI GARANTIT SA Pureté et son Efficacité. Pas véritable sans CELESTINS. L'ACTION MARITIME LES PERTES NE DIMINUENT PAS. LE NOMBRE DE NAVIRES MARCHANDS ANGLAIS COULES LA SEMAINE DERNIERE EGALE CELUI DE LA SEMAINE PRECEDENTE, SOIT DIX-HUIT. — 12 JAUGEAIENT PLUS DE 1,600 TONNES.

Londres, 7.— Dix-huit navires marchands de la marine anglaise ont sombré au cours de la dernière semaine, victimes de mines ou de torpilles de sous-marins, publie l'Amirauté Anglaise. De ce nombre, douze navires dépassaient les 1,600 tonnes; aucun bateau de pêche n'a péri. Six autres navires furent vainement attaqués.

Ces pertes égales en nombre celles de la semaine précédente, à l'exception que quatorze des navires périrent jaugeaient plus de 1,000 tonnes. Les arrivages dans les ports du Royaume Uni se sont élevés à 2,015; et les départs à 2,209.

QUINZE SOUS-MARINS DETRUITES

New-York, 7.— Le capitaine Sato Yamamoto, attaché naval de l'ambassade japonaise à Rome est arrivé hier dans un port des Etats-Unis; il a dit avoir vu l'annonce d'une attaque que la flotte combinée des Alliés se proposerait de faire contre Trieste, et qui diminuerait considérablement l'activité de ce port comme base d'opération pour les sous-marins allemands et autrichiens. Quant à lui il ne confirmait en aucune manière cette rumeur, mais il ne se refusait pas à dire que les destroyers américains japonais, français, anglais et italiens faisaient un travail splendide en diminuant la menace des sous-marins ennemis dans la Méditerranée.

Durant le mois qui précéda son départ d'Italie les destroyers alliés ont certifié avoir détruit quinze sous-marins, sans parler d'un certain nombre d'autres qu'ils avaient contraint à plonger pour se sauver. Tous les sous-marins autrichiens ont pratiquement été chassés de la Méditerranée. Les 15 bateaux coulés étaient allemands, et il en reste encore beaucoup, mais il y en a bien moins qu'apparaissant alors qu'ils étaient à la recherche d'une proie. Les sous-marins allemands sont expédiés démontés à Trieste et là on les y assemble.

Il est bien plus aisé de détruire les sous-marins que de les prendre, dit le capitaine Yamamoto. Ils s'échappent si vite qu'on ne peut s'en emparer à moins qu'ils ne soient fortement endommagés et même encore lorsqu'ils sont ainsi abimés, ils se coulent eux-mêmes.

Pour ce qui est des armées italiennes, ajouta le capitaine Yamamoto, après avoir été paralysées par la propagande allemande, elles ont recouvré leurs bonnes dispositions; elles sont en d'excellentes conditions et feront parler d'elles avantageusement.

M. I.-H. TODD EST NOMME SENATEUR

Ottawa, 7.— M. Irving H. Todd, de Saint Stephen, N.-B., a été choisi et nommé sénateur, pour remplir la vacance créée par le sénateur Gillmor.

Industriel que le commerce de bois a enrichi, M. Todd a pris une part active à la campagne électorale des unionistes dans sa province, comme président du comité provincial unioniste. C'est un libéral-unioniste qui ne s'était cependant pas occupé de politique auparavant.

SI VOUS TOUSSEZ PRENEZ LES Capsules Cresobenes

Malades qui souffrez d'une Bronchite ancienne, d'une Toux rebelle, d'une Laryngite, d'un Asthme, d'une Pleurésie, prenez les CAPSULES CRESOBENE. Ce précieux médicament, balsamique et antiseptique, calme l'inflammation de vos bronches, décongestionnera vos poumons, apaisera votre toux, rendra votre respiration douce et régulière, vous donnera de l'appétit et des forces, augmentera votre résistance vitale. LA CAPSULE CRESOBENE est par excellence le régénérateur des poumons.

En vente chez tous les marchands de remèdes au prix de 50c le flacon. Envoyés aussi par la poste, dans toutes les parties du Canada et des Etats-Unis, sur réception du prix. Dépositaire général: ARTHUR DECARY, pharmacien, casier postal 592, Montréal, Can.

Cartes professionnelles et cartes d'affaires

AVOCATS

Casier postal 356. — Adresse télégraphique "Nabuc, Montréal". Tél. Main 1255-1251. Codes: 10bers. N. 901.

C. H. CAHAN, C.R. AVOCAT ET PROCUREUR Edifice Transportation — Rue St-Jacques

MAURICE DUGAS, LL. L. AVOCAT 30, RUE SAINT-JACQUES Résidence: 2466 avenue du Parc. Rockland 2459.

Tél. Main 3215. Edifice Montreal Trust, Place d'Armes, Montréal. LAMOTHE, GADBOIS et NANTEL AVOCATS

J.-C. Lamothe, LL.D., C.R., Emilien Gadbois, LL. L., J.-Maréchal Nantel, B.C.L.

VICTOR PAGER AVOCAT

Immeuble Power, 83-ouest, rue Craig, Main 4040. Saint-Louis 2168.

P. St-Germain, LL.L., C.R., L. Guérin, LL.L., B. Panet-Raymond, LL.L. Adresse télégraphique "Beaudin"

St-Germain, Guérin et Raymond, Edifice Trust & Loan, 30 rue Saint-Jacques. Téléphone Bell Main 5154. Montréal, Can.

Résidence: 180 Jeanne-Mance.—Tél. Est 5979. GUY VANIER, B.A. LL. L. AVOCAT

97, RUE ST-JACQUES — BUREAU 16. Tél. Main 2632.

Domitile: Est 1369. ANATOLE VANIER, B.A. LL.L. AVOCAT

BUREAU 63. — 97, RUE SAINT-JACQUES. Tél. Main 213 ASSURANCES

L. Eug. Courtois, Jos. Ed. Courtois, 232, Christophe-Colomb. 272 Panet. Tél. Saint-Louis 7885. Tél. Est 741.

COURTOIS FRERES ASSURANCES

Successors de Joseph Courtois Bureau établi en 1890 263 VISITATION, Montréal, Tél. Est 985.

BANQUES D'EPARGNE

LA BANQUE D'EPARGNE DE LA CITE ET DU DISTRICT DE MONTREAL. Bureau principal, 170 rue St-Jacques, et quatorze succursales à Montréal.

COMPTABLES

GAGNON & L'HEUREUX COMPTABLES LICENCIES (CHARTERED ACCOUNTANTS) 11 Place d'Armes. Tél. Est 402. P. A. Gagnon, C.A. J. Arthur L'Heureux, C.A.

COURTIERS EN IMMEUBLES

A. JETTE & CIE, courtiers en immeubles (établi 1885), experts en propriétés, édifice Crédit Foncier, 35 Saint-Jacques. Prêts 1ère et 2ème hypothèques. Collection, achats des créances.

DOCTEURS

Diplôme en hygiène publique.—Heures: 12 à 2 p.m., 6 à 8 p.m.—Tél. Saint-Louis 3275. DR JOS.-N. CHASSE

Médecin-chirurgien. — Maladies de la peau. 798, PARC LAFONTAINE, MONTREAL. Angle de la rue Marquette.

Dr Fernand Emery

Maladies du cœur et des poumons, Tuberculose. 1827 AVENUE DU PARC Consultations gratuites à l'Institut Bruchési le lundi matin.

INGENIEURS CIVILS

HURTUBISE et HURTUBISE INGENIEURS — ARPENTERS Immeuble Banque Nationale, 97 St-Jacques. Téléphone: Main 7618.

ARTHUR VINCENT INGENIEUR-ARPENTEUR ARCHITECTE

Tél. Main 1168. 76, rue Saint-Gabriel. Bâtisse Chambre de Commerce

HOTELS

HOTEL ST-ROCK QUEBEC HOTEL St-Roch, Québec. PLAN AMERICAIN. PRIXS 3.95 à 3.30. DANSE RESTAURANT DES JARDINS

VICTORIA HOTEL

Québec, H. Fontaine, Prop. Plan américain. Prix \$2.50 à \$3.50. Prix spécial pour les voyageurs de commerce, \$2.50 par jour.

DORURE, ARGENTURE, NICKELAGE

Notre Page Féminine

Lettre de Fadette

J'ai l'esprit un peu frondeur et d'où qu'elles viennent, je n'adopte pas aveuglément les modes qui passent.

Je m'étais imaginée, il y a quelques années, que la dévotion à saint Antoine était une mode et je souriais volontiers des histoires en parlées doubles des offrandes de pain et des grâces obtenues. Mais tout arrive! Prendre un jour dans des difficultés qui me paraissent inextricables, l'eu la curiosité de voir comment saint Antoine s'en tirerait. Je ne voulais pas le traiter en commerçant et je répugnais à lui faire des promesses. Je lui exposai donc ma demande en lui faisant une généreuse offrande, et l'attendais son bon plaisir.

Il est probable que monsieur saint Antoine jugea sévèrement mes dispositions intérieures, qu'il trouva à ma curiosité une nuance de perversité; peut-être aussi, dans sa sagesse surnaturelle vit-il que ma très humaine recherche du mieux me serait nuisible... toujours est-il que, non seulement je n'obtins pas ce que je demandais, mais les choses tournèrent au plus mal pour moi en cette difficile affaire.

J'eus une indignation un peu dédaigneuse qui s'exprima verbalement en passant devant la statue de saint Antoine: "Vous n'êtes pas un gentilhomme et je n'aurai plus d'affaire à vous."

Comme vous le voyez, nous étions en "délicatesses" et je ne pensais pas à lui sans un grain d'amertume. Un jour, accédant à la prière d'un de mes amis, à qui je ne l'avois pas demandée, saint Antoine, qui songeait évidemment à un rapprochement, me remit presque dans les mains un objet perdu, vainement cherché, et dont la disparition me désolait.

Je vis bien qu'il s'acquittait et je lui en suis gré, et comme un bon procédé en appelle un autre, je cherchai l'occasion d'être gentille pour lui. Je viens de la trouver. J'ai lu avec un vrai plaisir un petit livre tout à la louange de saint Antoine: le titre éveilla votre curiosité, et quand je vous en aurai nommé l'auteur, vous saurez qu'un rebours de toute morale bien faite, votre curiosité aura une jolie récompense. "Si Queris", si vous cherchez... et qui ne cherche pas dans le monde? Tous nous cherchons sans cesse, nous cherchons Dieu, la vérité, des amitiés, le bonheur, la fortune, les succès, nous cherchons notre bourse ou nous cherchons notre canne, mais indubitablement nous essayons de trouver quelque chose.

Imaginez alors la joie de rencontrer quelqu'un qui vous persuade qu'un saint du ciel est préposé à ces recherches diverses, et qui établit, avec preuves à l'appui, qu'un cœur simple et confiant trouvera toujours le secours demandé. Les preuves sont des nouvelles courtes, vivantes du Père Valentin-M. Breton: elles sont écrites de cette plume alerte et élégante que vous connaissez. Ce sont des petits tableaux délicatement nuancés dont les personnages ont un tel cachet de vérité, qu'on les voit et qu'on les entend raconter leurs petites histoires; ils sont reconnaissables et un peu bavards comme nous le sommes tous dans la surprise des réussites inespérées.

Leur confiance est contagieuse et l'on s'y laisse prendre, en se disant que bien des choses difficiles seront simplifiées désormais si le bon saint Antoine veut bien s'en mêler!

La brochure est en vente à la "Maison Saint-Antoine", 771, rue La-guachetière-est, (1) Montréal. En l'achetant vous ferez une bonne oeuvre qui vous apportera un plaisir délicat et charmant.

FADETTE.

(1) "Si Queris...". Dévotions et histoires antoniennes... est également en vente à la Librairie Notre-Dame, 28, rue Notre-Dame ouest, Montréal.

UNE RÉPONSE

Cette réponse à une de mes dernières Lettres m'a été envoyée par un de mes lecteurs qui ne l'a pas signée. Elle est trop belle et trop vraie pour que je n'en fasse pas profiter les fidèles de cette page.

FADETTE.

A FADETTE

Le Parce que de vos Pourquois? et de plusieurs autres, c'est que les âmes ont peur de la Vie.

Réfléchissez-y quelque peu, et vous verrez que cette explication est la vraie et qu'elle rend compte de beaucoup d'actions et de partis-pris, autrement incompréhensibles.

Hello parle de ces gens mis en face de la mer, et qui d'instinct ramassent sur le sol une herbe, un coquillage qui les distraie de la splendeur du ciel et de l'eau.

Pour se distraire de la Vie et pour la fuir, les âmes se réfugient dans la légèreté... bien qu'elles en deviennent imprudentes et la cruauté; — dans la brutalité... bien qu'elles ne manquent pas absolument de délicatesse; — dans la haine, bien qu'elles aient besoin d'amour.

Cette fuite de la Vie, cette horreur de la Vie est un des caractères du monde. Et les âmes sur qui do-

mine le monde portent son sceau. Le monde a tellement peur de la Vie qu'il l'a dépouillée de son nom, et qu'il a attribué ce nom à la parodie de la vie afin que les âmes déçues de sa supercherie et dégoûtées de lui n'aient pas même la tentation de revenir à la vraie vie. De même qu'à ses yeux l'on n'agit point si l'on ne s'agit et que l'on ne parle pas si l'on ne bavarde, de même l'on ne vit pas si l'on ne tourne pas fébrilement dans le cercle étroit qu'il a tracé et qui pour lui limite le champ et les droits de l'existence. Quand une âme a réussi à s'échapper de ce cercle et qu'elle accomplit les oeuvres de la vie: chercher Dieu et servir le prochain, le monde lui prête des motifs invincibles qui le dispense de l'admirer.

Il a décoré du nom de vie une froide contrefaçon de la Vie; c'est ainsi qu'il appelle amour le libertinage, et plaisir la débauche; vivre est pour lui la vaine et inféconde agitation dont le vrai goût est l'amertume et l'aboutissement le désespoir.

Car ces plaisirs sont empuvés et fades, ses ambitions mesquines, ses rivalités étroites, ses menées sordides, et fausses ses gloires. Mais tout lui est bon qui lui fait oublier la vie. Il faut que ce qui touche et intéresse le monde soit amoindri, étioilé, vidé, évié, et qu'il ne vive

PRESCIENCES

Il y a des sourires sur la mer
Et sur le sable des sourires laissés...
J'entends des frôlements de lumière,
Et des présences ont passé.

Une lune au ciel de cendre
Hésite comme un arpegge
Qui va soupirer et descendre
En frisson d'or sur de la neige...

Ce n'est pas encore l'aurore,
C'est un défilé plus la nuit,
C'est un accord presque incolore,
Un mystère éciôs sans bruit.

J'attends celles qui s'en allèrent,
J'oublie ceux qui vont venir...
Je suis seul au bord de la mer
Plein de présences et d'absences...

Camille MAUGLAIR.

point, car le monde n'a qu'un sentiment qui soit vivant, et c'est la haine, la haine de la Vie.

De toutes les choses qui sont suspectes au monde, la vérité, la splendeur, le génie, nulle ne lui est plus suspecte que la Vie; non pas même la sainteté, puisque la sainteté n'est qu'un aspect de la Vie. Et entre toutes les âmes qui ont peur de la vie, nulle ne le redoutent plus que celles qui détiennent l'autorité. Les hommes de gouvernement craignent leurs sujets qu'ils suspectent de vivre. Ils s'en servent pour les ressources qu'ils trouvent en eux, mais avec une terreur secrète qu'ils nomment discrétion, comme on connecte un moteur sur un courant de haute tension, comme on met le feu dans les broussailles.

L'âme vivante n'est pourtant pas une âme rebelle, ni indisciplinée; ce n'est pas elle qui médite et exécute les coups d'Etat et les changements de régime. Au contraire, ayant compris que la vie est harmonieuse et hiérarchique, elle a besoin de l'ordre et parfois, la passion de servir.

Mais on sent trop qu'elle agit par principe intérieur et que même en accomplissant les rites convenus, elle obéit à une pensée plus haute. Et c'est cette pensée qui est suspecte aux hommes de l'autorité; elle les inquiète comme un témoin caché ou comme un invisible juge.

L'autorité préfère de beaucoup la révolte qui la contrecarre mais qui ne pense pas, au sujet docile mais qui pense: Barrabas à Jésus.

Pilate avait peur de la vie. Je n'ose pas dire qu'il est le type des hommes de gouvernement, mais je n'ose pas non plus vous interdire de le penser.

Dans le même ordre d'idées — les différences sont superficielles — le père Gratry cite dans ses Sources, un chapitre de la Prière, ce mot d'une femme: "Oh! je ne veux plus méditer ainsi: cela me saisi trop." Elle avait sans doute rencontré la Vie dans sa prière, et la peur de la vie était en elle plus profonde que la sincérité de son désir. Et cette autre qui disait: "Je n'irai plus entendre ce prêtre, je sens qu'il me convertirait!"

Le monde en effet a ses orateurs sacrés comme il a ses poètes et ses moralistes, et il ne va pas écouter les autres.

Dès qu'un homme a cessé d'exprimer dans un langage convenu, imposé par la mode, — les idées également convenues et également imposées par la mode, le monde se met en garde et les âmes sur la défensive. Dès qu'un homme, — l'attendais un auteur! dit Pascal surpris, — a retrouvé dans son âme l'écho de la vérité et la pulsation de la vie, et qu'il traduit cet écho en rythme, cette pulsation dans une parole vivante et véridique: dès qu'il a, selon le mot d'Hello, conquis son style, c'est-à-dire conquis son âme, et comme cesse également de compter parmi les écrivains que patronne et applaudit le monde. Il est plus que suspect: on l'oublie, on le couronne de silence, dit Châteaubriand qui n'a pas pu se contenter de cette couronne-là. La Vie a paru dans son style et le monde a pris peur.

Et si manifestement la parole de

cet homme est religieuse, — et comment le serait-elle pas, étant vivante! — si son enseignement a présenté la valeur vitale enclouée par l'antiquité dans une formule vénérée; s'il révèle le sens assoupi, mais toujours actuel des thèses classiques, et si le vin nouveau bouillonne dans les vieilles outres qu'il gonfle; et s'il a l'audace d'appeler les âmes au culte de l'Esprit latent sous la lettre gardienne... alors l'orthodoxie soupçonneuse des coeurs mondains l'accusera de modernisme; et ne pouvant étouffer le Verbe, du moins elle ballonnera la bouche par le Verbe s'esquinté. Du moins lui dira-t-elle: Vous exagérez!

Le monde et les âmes sur qui il domine ont peur de la vie; car la vie est en Dieu — et la vie est Dieu. — La vie est Notre-Seigneur Jésus-Christ. Ego sum vita. Cette parole explique bien des choses.

NOTRE ALBUM

Les idées sans l'amour qui les féconde, c'est le soleil d'hiver qui éclaire, si vous voulez, mais sous les rayons duquel on se sent glacé.

Ne préférez jamais une grande bonne intention à une petite bonne action.

Celui-là est indigne de sa liberté qui ne le veut pas pour ses adversaires autant que pour lui.

Faciliter une bonne oeuvre c'est encore la faire.

Veillez, car la paresse de l'âme touche à la mort.

RECETTES

POTAGE AUX PATES D'ITALIE

Faites bouillir du bouillon ou du consommé, jetez dedans telle espèce de pâtes d'Italie que ce soit, remuez attentivement, et traitez-les comme le macaroni, au fromage près.

LANGUE DE BOEUF AUX CORNICIONS

Faites dégorger votre langue et blanchir ensuite pendant une demi-heure; mettez-la ensuite rafraîchir; lorsqu'elle sera refroidie, vous la piquez; prenez des lardons que vous assaisonnez avec du sel, du gros poivre, des quatre épices, du persil et des ciboules hachées très menues; piquez-en votre langue, et faites-la cuire; avec un bon assaisonnement et des fines herbes, dans une casserole, avec quelques bardes de lard, quelques tranches de veau et de boeuf, carottes, oignons, épices diverses; mouillez votre cuisson avec du bouillon, laissez cuire votre langue à petit feu pendant quatre heures au moment de la servir, vous ôtez la peau de dessus; ayez du coulis roux dans lequel vous mettez des cornichons bien hachés. Dressez votre langue, et arrosez-la de cette sauce.

HOMARDS A LA REMOLADE

Les homards se font cuire comme les écrevisses, mais on les vend tout

cuits; choisissez-en un qui soit bien frais; fendez-lui le dos depuis la tête jusqu'à la queue; enlevez tout ce qu'il a dans le corps; mettez cela dans un vase avec une cuillerée de moutarde fine, échalotes et persil hachés, menç, sel, gros poivre, et les oeufs du homard s'il en a; ajoutez huile et vinaigre; délayez bien le tout; mettez-le dans une saucière, et le servez avec votre homard.

BISCUITS BRETONS

Prenez un peu moins d'une demi-terrière de farine, délayez-la avec de l'eau froide, faites-en une pâte un peu épaisse, et faites-la prendre dans une poêle en forme de crêpe épaisse, observant qu'elle ne cuise point; ensuite vous la pétrissez avec les mains; vous avez eu le soin de battre cinq oeufs, alors vous les mêlez petit à petit dans votre pâte pour l'éclaircir et vous y joignez aussi un demi-verre à vin ou un peu plus d'eau-de-vie; lorsque la pâte est suffisamment claire vous emplissez votre poêle de graisse ou de beurre, et aussitôt qu'elle est bouillante vous prenez des petits morceaux de pommes bien épluchées que vous tranchez bien minces et les couvrez de cette pâte que vous jetez du bout de votre couteau dans la graisse bouillante, et les laissez cuire. Mettez un peu de sel en délayant votre farine.

CREME A LA FRANCAISE

Prenez de la crème avec moitié autant de lait, mettez-y du sucre, et faites réduire à un tiers du tout; ôtez-le du feu; quand il ne sera plus que tiède, vous y mêlerez un peu de présure détrempée avec de l'eau, et versez votre crème dans son plat, après l'avoir passée au tamis; faites-la prendre entre deux feux très doux; glacez-la, et la servez froide; on peut encore la faire prendre au bain-marie, surtout si on la fait en petits pots.

FAITS MONTREAL

M. J.-H. NAULT EST ACQUITTE

LE RECORDER SEMPLE RENVOIE LA PLAINTÉ PORTÉE CONTRE CE PHARMACIEN, ACCUSE DE VENTE ILLEGALE DE DROGUES.

M. J.-H. Nault, pharmacien, angle des rues Sainte-Catherine et Sanguinet, arrêté, avec son commis Valiquette, sous l'inculpation d'avoir eu une grande quantité de drogues en sa possession, a été acquitté, hier, par le recorder Semple.

L'arrestation, qui avait eu lieu en pleine nuit, le 20 février dernier, avait créé une certaine sensation, car on avait trouvé dans l'auto de M. Nault 176 livres d'opium valant \$8,000.

Les avocats des inculpés, Mes Germain, J.-O. Mousseau et Mathieu, ont établi par de nombreux témoignages que rien dans la loi ne réglementait la vente et la quantité de drogues qu'un pharmacien peut avoir dans son magasin; et il est prouvé par les témoignages que Nault préparait plusieurs prescriptions; il avait donc le droit d'avoir en sa possession plusieurs livres d'opium.

L'inspecteur Bélanger et ses hommes ont rendu témoignage. Ils ont déclaré avoir observé le pharmacien en question pendant quelques jours et avoir arrêté finalement les inculpés, alors qu'ils portaient avec 176 livres de drogues. M. Pilon, secrétaire de l'Association pharmaceutique, a déclaré connaître le pharmacien Nault depuis plusieurs années et être au courant du commerce qu'il y fait, commerce qu'il croit parfaitement légal puisque l'Association n'a jamais dû prendre de poursuites contre M. Nault et n'a pas l'intention d'en prendre. Le Dr Saint-Georges, autre témoin, a expliqué de quoi se compose l'opium et quelles sont ses propriétés.

Le recorder Semple a finalement déclaré que Nault avait le droit de garder chez lui de l'opium et que rien ne l'empêchait d'en garder autant qu'il voulait et alors il doit renvoyer la plainte portée contre lui.

LA CAUSE DES BERNSTEIN

La fameuse cause des Bernstein, dans laquelle sont aussi inculpés D. Paltiel, Joseph Bercovit et Harry Organ, s'est continuée hier devant le juge Lanctôt. Les Bernstein étaient propriétaires d'un magasin. L'an dernier, ils se plaignirent à la police que leur débiteur avait été volé et ce à trois reprises différentes, pour des montants considérables, à tel point qu'il fallut déclarer la banqueroute. La police fit des recherches et retrouva les effets prétendus volés dans la maison de Bernstein. Le père et le fils Bernstein furent traduits en Cour sous l'inculpation de conspiration pour frauder les créanciers. Organ, qui était curateur de la maison en fail-



PRENEZ GARDE!

Ce rhume bénin peut vous conduire à la consommation qui débute presque toujours par une bronchite, un rhume négligé, cela parce que les sécrétions bronchiques offrent aux microbes, un excellent milieu de culture et l'inflammation des muqueuses permet facilement leur inoculation.

Soignez votre rhume dès le début, vous éviterez ainsi non seulement bien des inconvénients et des malaises, mais vous vous préserverez aussi de complications souvent fatales. Pour que votre guérison soit assurée, employez le

SIROP GAUVIN Pour le RHUME

Le véritable spécifique des affections des voies respiratoires, qui doit son efficacité au choix des balsamo-antiseptiques, des expectorants, des sédatifs, etc., employés dans sa fabrication.

EMPLOYEZ-LE EN TOUTE CONFIANCE, car il est préparé, d'après les formules de médecins célèbres, par M. Gauvin, chimiste canadien dont la réputation est universelle.

ELLE LE RECOMMANDE COMME SPECIFIQUE

"A la suite d'un refroidissement grave je fus prise d'un rhume opiniâtre que ni les prescriptions de médecins, ni les différents sirops pour le rhume employés ne réussirent à faire disparaître. J'employai le Sirop Gauvin pour le Rhume et dès les premières doses, les symptômes s'ont effacés, la toux diminua, le sommeil revint, et au bout de quelques jours je fus complètement guérie. Votre sirop pour le rhume est certainement un spécifique."

M^{lle} A. THIBODEAU, St-Basile, Que.

Le Sirop d'Anis GAUVIN POUR LES ENFANTS Soulage coliques, douleurs de la dentition, indigestion, diarrées, et assure au bébé un sommeil naturel.

Les Cachets GAUVIN POUR LE MAL DE TÊTE Soulage et guérit promptement, maux de tête, migraines, névralgies, et toutes les douleurs.



Prix: 25 cts. la bouteille.

J. A. E. GAUVIN, Pharmacien-Chimiste, MONTREAL, Can.

LE CERCLE PÉDAGOGIQUE ROY

Le Cercle Roy tiendra sa première assemblée régulière le mois de vendredi soir, 8 mars courant, à l'Académie Commerciale Catholique.

La séance commencera à 9 heures afin de permettre aux membres d'aller à l'Université Laval, entendre M. l'abbé Lamirande, visiteur des écoles du district Est, dans sa conférence sur les Leçons de choses.

Prière aux membres de se rappeler que M. l'abbé Dupuis et M. Victor Doré continueront leurs cours respectifs sur la philosophie et sur la comptabilité.

Un sujet d'études sur l'art d'enseigner l'arithmétique aux élèves de 1ère, 2ème, 3ème et 4ème années sera mis en discussion, et le débat sera ouvert par M. LeRouzès.

Avis à tous les membres d'être présents.

(Communiqué.)

DES SOUMISSIONS cachetées adressées

au sous-secrétaire et portant la suscription: "Soumission pour l'ouvrage en acier de structure à l'édifice des bureaux du gouvernement fédéral, Ottawa", seront reçues à ce bureau jusqu'au lundi 18 mars 1918 pour la construction de l'ouvrage en acier de structure, à l'édifice des bureaux du gouvernement fédéral, à Ottawa.

On peut consulter les plans et les formules de contrat et se procurer des devis et des formules de soumission aux bureaux de l'architecte en chef des travaux publics, à Ottawa; du surintendant des édifices fédéraux, Hôtel des Postes, Montréal, P.Q., et du commissaire des travaux, Station Postale "P", Toronto, Ont.

Les soumissionnaires ne doivent pas oublier qu'on ne tiendra compte que des soumissions faites sur les formules imprimées fournies, dûment lées, signées de la main des concurrents, avec désignation de la nature de leurs occupations, et du lieu de leurs résidences; s'il s'agit de sociétés chaque associé devra signer de sa main la soumission et y inscrire la désignation précitée.

Un chèque égal à dix (10%) pour cent du montant de la soumission fait à l'ordre de l'honorable ministre des Travaux publics et accepté par une banque à charte, devra accompagner chaque soumission. Ce chèque sera confisqué en cas de refus de la soumission aura été acceptée; refusé de signer le contrat d'entreprise ou l'exécution pas intégralement ce contrat. Les chéquiers dont on a accompagné les soumissions qui n'auront pas été acceptées seront remis.

Le ministre ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre, R. C. DESROCHERS, Secrétaire.

Ministère des Travaux publics, Ottawa, 5 mars 1918.

N.B. — Le ministre ne reconnaît aucune note pour la publication de l'avis ci-dessus, lorsqu'il n'a pas expressément autorisé cette publication.

PROVINCE DE QUEBEC, district de

Montréal, Cour supérieure, No 2515. Lambert Paquette, hôtelier, du village de Vaudreuil, district de Montréal, demandeur, vs Albert Faustin, entrepreneur, des cités et district de Montréal, défendeur. Il est ordonné au défendeur de comparaître dans le mois. Montréal, 5 mars 1918. T. Dépatie, délégué-protonotaire. Bastien et Bastien, avocats du demandeur, 76 rue Saint-Jacques.

PROVINCE DE QUEBEC, district de

Montréal, Cour supérieure No 3709. — François-Joseph Bisailon, avocat, Conseil du Roi, des cités et district de Montréal, faisant affaires seul sous les nom et raison légale de "Bisailon, Bisailon & Beique, demandeur, vs Oscar Bourassa, des cités et district de Montréal, défendeur. — Il est ordonné au défendeur de comparaître dans le mois. T. DEPATIE, délégué-protonotaire. BISAILON, BEIQUE & BISAILON, procureurs du demandeur. Montréal, 4 mars 1918.

coups d'épingle!... Quelques-uns avaient pénétré jusqu'au coeur!...

Son regard alla vers la porte, ouverte sur la chambre de sa mère, et par où filtrait une lueur de veilleuse, éclairant les blancheurs des meubles de laque, des tentures de soie, des vêtements jetés sur la bergère. Pauvre maman Geneviève!... Son excès de vigilance avait justement compromis la paix de celle qu'elle voulait sauvegarder... Pendant l'absence, l'image d'Albin s'était incrustée dans la pensée de Solange; tant de fois la jeune fille commenta les paroles échangées avec M. de Glanfeuil qu'elle finit par y découvrir une signification tendre. Et quand elle le retrouvait, prête à céder au charme, voilà qu'une défiance déconcertante lui glaçait l'âme.

Alors, dans la colère de son humiliation secrète, Solange se rejetait vers les idées de Raoul, les acceptait comme l'espoir d'une revanche. Il l'aimait, celui-là! Il la voulait superbe et en vie, jouissant avec lui d'une existence libre et supérieure, animée comme une longue partie de plaisir. Sa passion s'exprimait avec une force brutale, mais sincère... Et, adoucessement suprême pour la jeune fille, il possédait une fortune presque égale à

la sienne!

Elle laissa tomber sa tête sur l'oreiller.

—Où vais-je? songea-t-elle avec découragement. Qui pourrait me le dire?

Et soudain, dans le flottement de cette demi-somnolence, Solange vit apparaître deux yeux ambrés, cercles de brun, aux profondeurs lumineuses. Chaque fois que ce regard sérieux et pénétrant s'était appuyé sur elle, la jeune fille avait eu conscience qu'une raison supérieure jugeait ses paroles et ses actes. A cette heure de combats intimes, comme si ses pensées étaient réelles, mentales et pénétrantes, elle se sentait éprouvée par ce regard scrutateur. Et ce malaise la poursuivait même dans le sommeil.

VII

"Mesdames et messieurs, je vous remercie vivement de votre sympathie, etc. Mais c'est une bonne fortune pour nous autres, Samurois, etc..." Le docteur Max Oberlin appartenait à la phalange glorieuse, etc. Il n'est pas seulement un savant théorique, mais un praticien militant, acharné à combattre le grand fléau moderne, la tuberculose. Il m'en voudrait de dire tout au long le bien immense que je pense de

lui... Et, dans la crainte de compromettre notre vieille amitié, je me hâte de lui céder la parole..."

Content d'arriver au bout de sa harangue et d'entendre le bruit courtis des applaudissements, satisfait surtout d'avoir pu réunir le nombreux auditoire qui se pressait dans la vaste salle de l'hôtel de ville, le docteur Morisset, très rouge et vraiment ému, repla son grand corps dégingandé derrière la table au traditionnel tapis vert. Tranquille maintenant, n'ayant plus qu'à écouter, le jeune médecin se permit d'envoyer un clinement d'oeil à sa petite femme, assise au premier rang, près des dames Mainfrey et de l'oncle Rabot.

Un silence d'attente s'établit. Celui qui venait d'être présenté, en termes si chaleureux, se levait à son tour. Sur le fond sombre des riches boiserie anciennes, cette haute figure au front noblement modelé par le travail cérébral, aux traits nets allongés d'une courte barbe frisée, se détachait avec le relief de ces portraits de la Renaissance où reviennent des hommes d'action et de pensée, soldats, gentilshommes, philosophes ou artistes, dans l'intensité de l'action à peine suspendue et de la pensée constamment vigilante. S'appuyant des deux mains à la table,

il s'inclina légèrement vers l'assistance, comme pour lui parler de plus près, tandis que son regard enveloppait la foule, en prenait possession.

—Mesdames, messieurs, commençait le docteur Oberlin, quelque chose de plus merveilleux encore que la découverte de l'Amérique a signalé ce dix-neuvième siècle que l'avenir appellera le siècle de Pasteur. Un monde inexploré, insoupçonné, celui des infiniment petits, s'est révélé aux puissantes inductions et aux patientes études d'un homme de génie. Pasteur a soulevé hardiment le voile de la nature. Son histoire est grandiose et simple comme une épopée.

La voix s'amplifiait, lente et grave, comme pour une invocation religieuse qui devait assurer à l'orateur la protection mystique d'un patron, profondément vénéré. Le public le comprit ainsi, et, pénétrant l'émotion secrète du disciple au souvenir du glorieux maître, s'y associa par des applaudissements approbateurs.

Le courant d'une sympathie s'établissant tout de suite entre le conférencier et ses auditeurs. Solange, captivée, ne quittait plus des yeux Max Oberlin.

—Aux derniers les bons! murmura-

ra, près de sa nuque, une voix gouailleuse qui lui produisit l'effet désagréable d'une dissonance. Bonsoir, camarade!

Et Raoul Mucillon s'installait à la place qui lui avait été réservée par sa mère, derrière Mlle Mainfrey. Celle-ci écarta brusquement sa chaise, confuse de sentir le regard de l'orateur s'arrêter sur elle et sur le bruyant retardataire.

Maintenant, en termes simples et clairs, le docteur Oberlin esquissait l'histoire de la microbiologie depuis l'heure décisive où Pasteur prouvait le développement d'organismes vivants dans les fermentations, et où Davaine distinguait, sous son microscope, les bâtonnets du charbon, le premier des microbes connus. Des projections firent apparaître, sur l'écran, les bactéries ou les vibrions, considérablement grossis, des plus redoutables ennemis de l'humanité, le choléra, la peste et enfin la tuberculose.

A SUIVRE

Ce journal est imprimé au No 43 rue Saint-Vincent, à Montréal, par l'IMPRIMERIE POPULAIRE (responsabilité limitée). J. N. Chevrier, gérant général.



Le "Devoir"

Feuilleton de la page du Foyer

LA GLOIRE DE FONTECLAIRE

par MATHILDE ALANIC

liés les plus cocasses, les boutades les plus humoristiques. Solange se sentait en esprit et en beauté, forte du prestige dominateur de la jeunesse et de la fortune... Raoul avait raison: c'était très amusant de s'amuser.

A quoi bon en chercher plus long et exiger davantage de la vie? Ainsi concluait-elle, tandis qu'assisté dans son lit, la jeune fille essayait, avant de s'endormir, de démêler les souvenirs confus de cette longue journée, évoqués en scènes de cinématographe, rapides et animées... La promenade du matin, la visite des caves, les courses, l'accident d'Albin, l'évanouissement de la petite Gisèle, le dîner Mucillon... Que de choses subis par son orgueil, et dont elle tressaillait encore!... Que de

Lorsque Solange revint à sa place, elle vit à Pauline un air ébahi et offusqué:

—Mais tu deviens abominablement coquette! reprocha la petite femme, d'un ton vertueux. Mes compliments!... Est-ce décidément la Divoine-Ambroïse qui l'emporte?

—Je ne sais pas... Je ne sais plus... fit Mlle Mainfrey avec un geste vague. Laisse-moi m'amuser... A demain, les affaires sérieuses.

Elle disait vrai. Elle eût été incapable de définir la singularité grise-rie qui l'étonnait, tandis qu'elle caquetait et coquetait avec grâce, au milieu d'un cercle d'admirateurs. Un petit démon s'était installé dans son cerveau et lui soufflait les saillies

La Vie Sportive

HOCHELAGA ENLEVE LA COUPE ART ROSS AUX SONS OF IRELAND

Les champions de la Ligue Montréal triomphent des québécois par un résultat de 4 à 0, hier soir, dans la Vieille Capitale — La joute a été rude — Les arbitres refusent d'accorder trois points.

Québec, 7. — Après une absence de deux ans, la coupe Ross est revenue à Montréal ce matin, car le club Hochelaga, champion de la ligue Montréal, a enlevé ce trophée aux Sons of Ireland en triomphant des Irlandais par 4 à 0 hier soir, à l'Arena de cette ville.

Les sons of Ireland eurent l'avantage du jeu dans la période initiale mais la chance n'était pas pour eux. Les arbitres refusèrent d'accorder aux joueurs locaux trois points qu'ils avaient enregistrés pendant des échouffourées. Ces décisions semblaient avoir l'effet de faire perdre la tête aux québécois et les Hochelaga en profitèrent pour enregistrer quatre points dans la deuxième période, ce qui décida de la victoire. Les locaux étaient éreintés et aussi ils se permittaient de présenter la coupe Ross à Newry Lalonde, l'arbitre, au commencement de la période finale, voulant laisser entendre, par ce geste que Lalonde avait favorisé les visiteurs.

Aucun point ne fut compté dans la période finale, mais ces vingt minutes de jeu furent fécondes en incidents. Alors qu'il ne restait plus que trois minutes à jouer, une bataille

générale s'engagea mais les arbitres se montrèrent les maîtres de la situation en rétablissant l'ordre avant qu'aucun dommage n'ait été causé.

La victoire des Hochelaga est d'autant plus éclatante que ce club était privé des services de Matte, le meilleur joueur de ce club.

Les équipes s'alignaient comme suit :

Sons of Ireland	Hochelaga
Monsarrat	Buts
McDonald	Points
Derouin	Couverts
H. Laroche	Centres
L. Laroche	Ailes
Shink	Arrière
Substituts. — Sons of Ireland:	
Kenney, Power, Delaney, Malone, J. Laroche, Hochelaga: Spargo, Pontbriand, Fynan, Saucier, Gauthier.	

Arbitre: "Newsy" Lalonde.
Assistant: D. Power.

SOMMAIRE

Première période: Pas de point.
Deuxième période: Pas de point.
Troisième période: Pas de point.

1—Hochelaga Dufresne . . . 2.50
2—Hochelaga, Themens . . . 13.30
3—Hochelaga, Desbiens . . . 1.50
4—Hochelaga, Desbiens35

OTTAWA GAGNE LA JOUTE FINALE CONTRE TORONTO

LES SENATEURS ONT VAINCU LES CHAMPIONS DE LA DEUXIEME MOITIE DE LA SAISON PAR UN RESULTAT DE 9 A 3, DANS LA CAPITALE, HIER SOIR.

Ottawa, 7. — La joute finale des séries régulières de la N.H.L. a été disputée hier soir à l'Arena. Le club local a triomphé par un résultat de 9 à 3. Les visiteurs eurent un léger avantage dans la première période, mais ne purent tenir dans les deux périodes suivantes.

Voici quel était l'alignement des clubs:

Ottawa	Toronto
Benedict	Buts
Merrill	Points
Gerard	Couverts
Nighbor	Centres
Dunbar	Ailes
Boucher	Arrière

Arbitre: Harvey Pulford.
Assistant: Charles McKinley.
Juges des buts: Living et Herb Storey.

Chronométreurs: M. Walker et Fred Denny.

Pointeur: Jim Larkin.

SOMMAIRE

Première période

1 Ottawa-Nighbor	1.30
2 Toronto-Meeking	14.30

Deuxième période

3 Ottawa-Gérard	3.00
4 Ottawa-Hyland	6.00
5 Toronto-Randall	1.00
6 Ottawa-Nighbor	1.30
7 Ottawa-Nighbor	2.30
8 Ottawa-Nighbor	1.00

Troisième période

9 Ottawa-Denny	4.00
10 Ottawa-Denny	.30
11 Ottawa-Denny	5.30
12 Toronto-Randall	8.00

LES SERIES DE LA CLASSE "C" DE LA M. B. A.

Voici les résultats des parties disputées hier soir dans les séries de la classe "C" de la Montreal Bowling Association:

SECTION I. Standard.

Shaver	210	162	171	543
Sharp	138	224	171	533
Matthews	149	145	141	435
Abbott	163	125	183	471
Bolt	137	122	110	369
Totaux	807	778	766	2351

LES SERIES DE LA CLASSE "C" DE LA M. B. A.

M.A.A.A.

Lemire	134	163	187	484
Boire	131	135	133	399
Paillard	146	191	124	461
Brodie	195	165	134	494
Marshall	156	183	168	507
Totaux	762	847	726	2325

Caledonia Blen.

Dickson	168	145	190	503
A. Saunders	195	151	123	469
R. P. Niven	123	135	131	389
D. McKay	131	117	137	385
F. Fyfe	179	159	138	476
Totaux	796	707	719	2222

LA CASQUETTE

National.

J.-E. Ledoux	143	133	124	400
J.-H. Brouillard	183	130	169	482
J. Dorion	145	139	181	465
O. Allaire	167	182	111	460
L. Dalpé	191	178	183	552
Totaux	829	782	768	2379

La Casquette.

Plante	130	161	160	451
Sabourin	161	190	136	487
Bélair	135	157	210	502
Godin	170	151	153	474
Cusson	126	179	175	480
Totaux	722	838	734	2384

ATHLETISME

Canadien

Lachapelle	135	148	161	444
Rolland	166	176	165	507
Ahern	127	100	128	355
Leblanc	130	142	156	428
Bongella	139	143	135	417
Totaux	697	709	745	2151

Cherrier

Lefebvre	156	177	172	505
Audy	113	134	128	375
Grise	185	186	151	522
Dionne	147	193	138	478
Dinardo	146	138	184	468
Totaux	797	850	811	2458

CONCERT-BOUCANE BIEN REUSSI

Le concert-boucane du club de racketteurs le National a reçu un très bel encouragement hier soir. Environ trois cents personnes se sont rendues au nouveau gymnase de la rue Cherrier et ont passé une très agréable soirée. Le programme a été remarquablement conduit et les artistes de la raquette qui représentaient plusieurs des clubs de l'union se sont surpassés dans leurs numéros respectifs de chant, de déclamation et de musique instrumentale. Une partie de la fanfare du 68ème régiment a prêté son concours à cette belle fête. Bref, tous les auditeurs du programme n'ont eu que des félicitations à adresser à tous. Une fois le concert terminé, les assistants ont visité le club-house qui devient de plus en plus une révélation à mesure que les travaux avancent.

PAUL G. MAJEAU SERA L'ARBITRE

M. P. G. Majeau, président de l'Union canadienne des racketteurs, sera l'arbitre de la course de dix milles pour la coupe Masson. M. Majeau fait partie du Montagnard dont il est un président, et il n'y a aucun doute que nombre des membres de ce populaire club assisteront à la course.

M. Achille Racicot, président du National, et secrétaire de l'Union canadienne, sera l'un des juges.

Avec de pareils officiers, avec des concurrents comme ceux qui sont inscrits et une superbe liste de prix, la course de samedi devrait être un succès. Les clubs de raquette et le public en général sont invités à assister à la course.

CONDOLÉANCES

A la dernière assemblée des membres de la S.A.A.D. St-Edouard, il fut proposé et adopté à l'unanimité: "Que la Société amicale athlétique et dramatique St-Edouard offre ses sympathies les plus sincères à M. R. Phénix, (ier vice-président), si cruellement éprouvé par la mort de son père, ainsi qu'à M. E. Poitras, à l'occasion de la mort de son frère", et que copie de cette résolution soit envoyée aux journaux.

L'ENQUETE SAVARD

UNE IMPUNITÉ SCANDALEUSE

M. L'ABBE H. GAUTHIER, CURE DE ST-JACQUES, DIT QUE LE VICE SETALE EN NOTRE VILLE SANS QU'IL SOIT PRIS DE MESURE SUFFISANTE DE REPRESSION.

M. l'abbé Henri Gauthier, P.S.S., curé de Saint-Jacques, dans un témoignage solennel charpenté, à l'enquête Savard, hier après-midi, a révélé l'impunité scandaleuse dont jouit le vice, le noise, le jeu, et les dangers formidables que la prostitution fait courir à la jeunesse, tout particulièrement à la jeunesse étudiante.

M. l'abbé Gauthier desservit une paroisse bornée par les rues Sherbrooke et Craig, d'une part, et les rues Saint-André et Gadeux, d'autre part. Une grosse partie du district No 4, qui est sous les ordres du capitaine Savard, se trouve donc dans la paroisse Saint-Jacques.

Interrogé par M. Villeneuve, le curé de Saint-Jacques a dit qu'il y a un nombre incalculable de maisons de prostitution dans le district No 4. Il le sait personnellement, en ce qu'il a très souvent passé dans les rues louches de sa paroisse et a fait rentrer chez elles, à maintes reprises, les pierreaux qui sollicitaient les pietons. Il accomplissait cette tâche, parce que de tout jeunes enfants d'écoles étaient exposés aux sollicitations des filles de rues, et que cette tâche ne semblait pas accomplie par d'autres. C'était, dit-il, une oeuvre absolument nécessaire.

Le témoin a déclaré avoir fait des démarches nombreuses auprès des autorités pour faire remédier à la situation. "Certains rues, dit-il, sont dans un état lamentable. J'en ai par-dessus la tête. J'ai fait fermer personnellement des maisons de prostitution qui comptaient des files de seize ans. C'est un scandale qui menace notre jeunesse et, comme nombre de ces maisons sont aux alentours de l'Université Laval, c'est notre jeunesse étudiante qui se trouve particulièrement exposée."

Il a signalé, à cinq reprises, certaines maisons au chef Campeau, et il s'est rendu aussi au poste No 4, mais Savard n'y était pas. Une fois, au poste No 4, comme il était allé porter plainte, il a été insulté par l'un des employés du poste qui lui a dit: "Laissez-nous donc nous occuper de la police, occupez-vous de votre presbytère."

Les filles l'ont insulté maintes fois, ajoute l'abbé Gauthier. Il cite le cas de l'une d'elles, en particulier, qui lui a dit, un jour: "J'ai cent piastres à faire d'ici à demain pour mon homme, et vous ne m'empêchez pas de les faire."

Il connaît aussi la femme Shepherd, dit-il, qui possède cinq maisons de prostitution dans la paroisse de Saint-Jacques. "Les moeurs sont déplorables, dit le curé de Saint-Jacques. Les filles vendent au rang de Babylone et de Sodome? Il me semble qu'on pourrait faire beaucoup plus. On m'a dit que des hommes de police passaient leur temps dans certaines maisons de prostitution. Il faudrait faire surveiller les rues. On a dû aller arracher des enfants d'écoles des griffes des filles de rues". M. Gauthier constate avec satisfaction la disparition, depuis quelque temps, d'un lot de filles françaises qui avaient cyniquement dans la paroisse Saint-Jacques. Là-dessus, M. Villeneuve annonce qu'il prouvera que Savard est allé intercéder, au bureau de l'immigration, en faveur de certaines de ces Françaises. Il dit même qu'il produira des lettres écrites par Savard, sollicitant la protection des autorités pour certaines de ces prostituées.

En terminant, le témoin dit que maintes prostituées vivant dans Saint-Jacques ont été condamnées en Cour du recorder, mais que l'arbitraire imposée ne les a pas empêchées de continuer leur commerce. Les maisons sont encore là, dans le même état qu'auparavant. De plus, dit-il, les femmes profitant de ce commerce, vont établir leur résidence privée à côté de familles respectables.

À l'ouverture de la séance, M. Villeneuve s'est informé de la présence d'Antoine Desormiers et de Louis Létourneau, assignés comme témoins. Comme ces deux individus sont absents, M. Villeneuve dit que voilà des individus bien connus de la police. Ce sont les propriétaires de tel prétendu club politique, maison de jeu bien connue, club infect, où vont certains membres de la police, dont le capitaine Savard. Un huissier est immédiatement dépêché pour délivrer les subpoena à un endroit où l'on présume que sont Desormiers et Létourneau.

Le sous-chef Grandchamps est ensuite appelé. Le témoin a répondu avec franchise et clarté. Il a dit s'être plaint maintes fois de la conduite de Savard aux autorités de la police. Il s'est opposé à la promotion de l'accusé au rang de capitaine, à cause de l'abus que faisait Savard des liqueurs enivrantes, à des périodes assez rapprochées. Il a vu plusieurs fois en état d'ivresse, des membres de la police qui ont rapporté que Savard s'enivrait. Parmi ces membres, M. Grandchamps cite les noms des constables Colangelo, Vanini, Nassa et Cadussi qui ont eu soin de Savard quand celui-ci était en état d'ivresse.

A LOUER Bureaux modernes

dans le centre des affaires
IMMEUBLE VERSAILLES
90, St-Jacques. Main 8745.

BOULANGERS

Nos tôles sont à votre service.
Tôles simples et tôles Jack.
Tôles de fantaisie, bâtons, etc.
Lêchefrites de toutes dimensions suivant devis.

J. & P. DAVIGNON, Limitée
1030-32-34-36 ONTARIO EST, angle Dorion.

resse. Le témoin s'est plaint de Savard au chef Campeau "qui n'a pas dit grand-chose", et il a fait part de mêmes remarques au commissaire Ross avant la promotion de Savard au rang de capitaine. M. Villeneuve fait ici remarquer que M. Ross a proposé la promotion de Savard.

Le témoin dit qu'après la promotion de Savard, les membres de la brigade des moeurs, que dirigeait Savard, ont été envoyés au poste No 4, sous les ordres de l'accusé. En réponse à une question, le témoin ajoute que Savard ne limite pas son travail à son district, quoiqu'il ait beaucoup à faire.

A ce moment, se produit un incident: Savard dit que cette enquête est une farce. "Vous trouvez, dit M. Villeneuve. Eh! bien, vous auriez dû démissionner, quand j'ai porté mes accusations contre vous. C'est le sentiment du public". "Comme c'est le sentiment public, répond Savard, que vous devriez démissionner comme commissaire. "Dieu merci! répond le commissaire. Ma conduite a toujours été honorable. Et l'on en a une preuve dans cette enquête. C'est moi qui paye mes frais, mais Savard ne paye pas tous les siens."

Représentant l'interrogatoire, M. Villeneuve demande ce qui s'est passé au lancement honneur donné par Savard au poste No 4, le 17 décembre. Le témoin dit que MM. Ross et Campeau y étaient. On a servi du champagne, du scotch, du cognac, etc., qui ont été pris dans une armoire du poste. M. Villeneuve rappelle que M. Ross a déjà dit qu'on n'avait bu alors qu'une bouteille de champagne.

M. Grandchamps dit que l'usage de boissons enivrantes dans les postes de police est défendu par les règlements. Le maire, de son côté, dit qu'il n'y a pas de mal à ça. A ce banquet, il y avait un joueur d'accordéon, un joueur de violon, et un "joueur de musique de toutes sortes". M. Wilson demande s'il y avait un violon. M. Villeneuve répond dans l'affirmative. "Venait-il d'Ottawa?" demande M. Bercevitch, au milieu de l'hilarité générale. M. Villeneuve se fâche, et dit qu'on ne doit pas parler de politique dans l'enquête actuelle. Revenant au banquet, le sous-chef Grandchamps dit qu'il y avait au moins une douzaine d'"American Beauties", à \$1.25 la fleur.

Passant à un autre ordre d'idées, le témoin dit que F.-A. Scroggie et Tony Frank sont venus aux quartiers généraux de la police, quand Savard y était. "Il est dans l'intérêt de la police, dit M. Grandchamps, que des individus comme Tony Frank ne viennent pas aux quartiers généraux." Sur ce, M. Villeneuve dit que Tony Frank a fait cadeau à Savard d'un diamant et d'une plume en or. Savard exhibe la plume.

Le témoin examine ensuite le dossier de Savard, et y constate que les absences de ce dernier pendant qu'il était à Saint-Benoît n'y sont pas.

Interrogé sur sa propre conduite, M. Grandchamps dit qu'il n'a jamais été réprimandé et qu'aucun rapport n'a été fait contre lui, depuis qu'il est dans la police, savoir, depuis dix-huit ans. Il a été tous les jours en devoir.

LE CONSUL JAPONAIS À OTTAWA NOUS QUITTE

Ottawa, 7. — M. Y. Numano, qui durant les quinze derniers mois, a occupé le poste important de consul général du Japon au Canada, vient d'apprendre par le bureau des Affaires Étrangères, qu'il est nommé consul général du Japon à Tien Tsin, en Chine.

M. Numano a toujours été un grand admirateur du Canada, qu'il déclare, "un empire en formation".

A un journaliste, qui causait avec lui, il a dit que le Canada avait contribué en hommes, durant cette guerre plus que le Japon en proportion, durant la guerre russo-japonaise.

ON VEUT UN DÉCOMPTÉ DANS QUEEN, I.-P.-E.

Ottawa, 7. — Un décompte du vote militaire a été demandé dans le comté de Queen (île du Prince-Edouard) où J.-E. Sinclair, candidat de l'opposition, est élu par une majorité de quatre voix, sur M. Alexander Martin, candidat unioniste.

Les bulletins acceptés et rejetés par l'officier - rapporteur général à Ottawa, seront envoyés à Charlotte-town, pour décompte, qui aura lieu devant le tribunal.

A LOUER Bureaux modernes

dans le centre des affaires
IMMEUBLE VERSAILLES
90, St-Jacques. Main 8745.

LE TABAC Rosequesnel

Le Meilleur Tabac Canadien Naturel



sur le marché. Il possède de l'arôme caractéristique du pur Quesnel et la saveur douce des autres variétés de tabacs canadiens de choix.

Le Gros Paquet à 10 cts.

Contient deux fois la quantité du paquet à 5 cts. et vous donnera plus de satisfaction, car son plus gros volume nous permet de presser le tabac plus complètement, lui conservant toute sa fraîcheur et tout son arôme délicat.

The Rock City Tobacco Co., Limited, Quebec, Que.

Le Gros Paquet à 10 cts

SIROP MATHIEU DE GOUDRON ET D'HUILE DE FOIE DE MORUE



GUERIT

Toux, Rhumes, Grippe, Bronchites, Coqueluche, Asthme, Etc.

Le SIROP MATHIEU est un tonique effectif réunissant les propriétés curatives du GOUDRON et les qualités fortifiantes de l'HUILE de FOIE de MORUE. Les rhumes négligés ou mal soignés ont des conséquences trop graves pour risquer l'essai de préparations inférieures.

Le SIROP MATHIEU est le seul véritable, celui qui a fait surgir tant d'imitations on contrefaçons d'un mérite douteux.

EN VENTE PARTOUT

LOEW'S
MARDI, 5 MARS, ET LE RESTE DE LA SEMAINE DE MERCIER
40 animaux de droits
— autres actes —
WILLIAM S. HART
"THE DARKENING TRAIL"
Comédie Sennett

Représentation continue depuis 1 h. jusqu'à 11 h. du soir.
Prix: Apr.-mid., 10-15; soirs, 15-25; sam., dim. et fêtes, les prix du soir sont en vigueur.

ST-DENIS

Grand programme double
KITTY GORDON
dans
"VERA THE MEDIUM"
En 6 parties
J. WARREN KERRIGAN
"THE TURN OF A CARD"
En 7 parties
Orchestre symphonique de St-Denis.
Pas d'augmentation dans les prix.

COMPAGNIE DES TRAMWAYS DE MONTREAL

HORAIRE DU SERVICE SUBURBAIN POUR 1916-17.

LACHINE. — Du bureau de Poste. Service de:—
10 min. de 5.40 a.m. à 8.00 a.m.
20 min. de 8.00 a.m. à 8.30 a.m.
10 min. de 9.00 a.m. à 7.10 p.m.
20 min. de 7.10 p.m. à 12.00 minuit.

DE LACHINE.—Service de:—
20 min. de 5.30 a.m. à 8.00 a.m.
10 min. de 8.00 a.m. à 8.30 a.m.
20 min. de 8.30 a.m. à 4.00 p.m.
10 min. de 4.00 p.m. à 8.30 p.m.
20 min. de 8.30 p.m. à 12.10 a.m.
10 min. extra au 12.30 a.m.

SAULT.—AU BECQUET ET SAINT-VINCENT-DE-PAUL. — De Saint-Denis à Saint-Vincent.—Service de:—
20 min. de 5.15 a.m. à 8.30 a.m.
20 min. de 8.00 a.m. à 8.30 a.m.
10 min. de 8.30 a.m. à 9.00 p.m.
20 min. de 9.00 p.m. à 12.20 a.m.
20 min. de 8.00 p.m. à 11.30 a.m.
Tramway pour Henderson seulement 12.00 a.m.

TRAMWAY pour Saint-Vincent, 12.40 a.m.
DE SAINT-VINCENT à ST-PAUL & SAINT-DENIS.—Service de:—
15 min. de 5.45 a.m. à 8.30 a.m.
10 min. de 8.30 a.m. à 8.30 a.m.
10 min. de 8.30 a.m. à 9.00 p.m.
10 min. de 9.00 p.m. à 12.20 a.m.
10 min. de 7.30 p.m. à 8.30 p.m.
Tramway de Henderson à Saint-Denis, 12.30 a.m.

TRAMWAY de Saint-Vincent à Saint-Denis.—Service de:—
20 min. de 5.30 a.m. à 8.00 p.m.
DE CARTERVILLE. — Service de:—
20 min. de 5.40 a.m. à 9.00 p.m.
20 min. de 9.00 p.m. à 12.20 a.m.
MONTAGNE. — De l'ave du Parc et Mont-Royal.—Service de:—
20 min. de 5.40 a.m. à 12.20 a.m.
DE L'AVE VICTORIA.—Service de:—
20 min. de 5.20 a.m. à 12.20 a.m.
DE L'AVE VICTORIA à Snowdon, 10 min. 5.30 a.m. à 8.30 p.m.

BOULÉVARD DE L'ILE.—De Lussault et Notre-Dame, service de:—
20 min. de 5.30 a.m. à 12.00 a.m.
TATREAUVILLE.—De Lussault et Notre-Dame, service de:—
15 min. de 5.30 a.m. à 8.30 p.m.
15 min. de 8.30 p.m. à 7.30 p.m.
10 min. de 7.30 p.m. à 12.00 a.m.
DE L'AVE VICTORIA à Snowdon, via Notre-Dame.—De Notre-Dame et 3er avenue, Mat. Aiguille, service de:—
15 min. de 5.30 a.m. à 8.30 p.m.
15 min. de 8.30 p.m. à 12.30 a.m.
Dehors tramway additionnel pour le Boulevard Bernard à 1.30 a.m.

Le Journal est imprimé au No 41 rue Saint-Vincent à Montréal par l'IMPRIMERIE POPULAIRE (à responsabilité limitée) J. N. Chevrin, gérant général.

DUPUIS FRERES, Limitée.

DUPUIS FRERES, Limitée.

DUPUIS FRERES, Limitée.

Vente de nos noces d'or, lundi, 11 mars, Dupuis Frères, limitée

9 H. A 10 H. A.M. DISQUES de gramophone, 6 pouces de diamètre, 4 pour... .25 Pas de commandes par poste ou téléphone.

300 COMMIS SUPPLEMENTAIRES DEMANDES POUR NOS NOCES D'OR

OCCASIONS DU VENDREDI

Téléphone Est 8000.

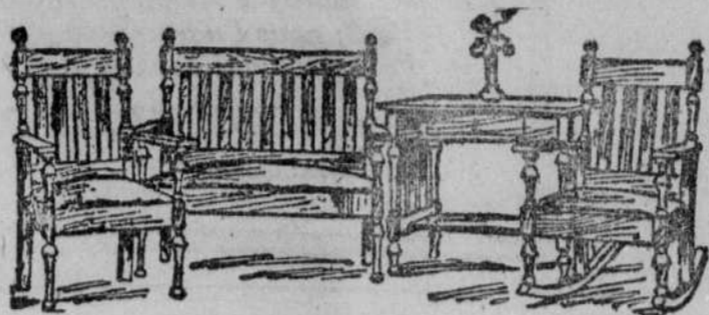
SOUS-VETEMENTS

SOUS-VETEMENTS en mérinos, marque "Penman", pesanteur moyenne, couleur naturelle, pour hommes. Grands 34 à 44... .79 SOUS-VETEMENTS en laine naturelle, marque "Penman", pesanteur moyenne. Grands 34 à 44... 1.49 SOUS-VETEMENTS en laine naturelle, fini cachemire, marque "Mercury", bonne pesanteur pour le printemps. Grands 34 à 44. Très spécial... 1.59



9 H. A 10 H. A.M. CHAUSSETTES en cachemire noir, teinte solide, marque "Penman". Val. 50. Pour une heure seulement, 3 paires... 1.00 Pas de commandes par poste ou téléphone. Au rez-de-chaussée.

AU RAYON DES MEUBLES



BUREAUX. — Quelques bureaux déssortis, émaillés blanc, avec miroir biseauté, pour écouter à... 11.50

AMEUBLEMENT DE CHAMBRE A COUCHER, fini noyer, bureau, la toilette avec miroir en trois parties, le chiffonnier et le lit. Le tout 99.75

BUFFETS en chêne solide, fini chêne fumé, 18 seulement en stock, 41 pouces de longueur, armoire dans le bas et tiroir pour la coutellerie, miroir biseauté. Très spécial... 19.85

AMEUBLEMENTS DE BOUTOIR, rembourrés de tapisserie de bonne qualité, 4 morceaux, comprenant: 1 causeuse, 1 berceuse, 1 fauteuil, 36.75

AMEUBLEMENTS DE BOUTOIR, 3 morceaux, fini chêne fumé, rembourrés en cuir brun américain, siège à ressorts. Spécial. 37.75

MATELAS hygiéniques de Dupuis, recouverts de coutil fantaisie, toutes grandeurs. Valeur régulière de 6.50 pour 4.29

SOMMIERS EN FER "Spécial de Dupuis", avec deux supports au centre, garantis pour ne pas creuser. Prix... 2.99

SOMMIER EN SPIRALE "Spécial de Dupuis", garanti pour la vie. Toutes grandeurs 6.98

AMEUBLEMENTS DE CHAMBRE A COUCHER, 4 morceaux, style "Adam", en noyer noir, comprenant un bureau, largeur de 40 pouces, avec grand miroir, un chiffonnier, toilette avec miroir en trois parties, et le lit pour appareiller. Prix 83.90

AMEUBLEMENTS DE CHAMBRE A COUCHER, style "Jacobite", fini noyer ciré, comprenant le grand bureau, chiffonnier, toilette avec miroir en trois parties, et le lit pour appareiller... 69.45

AMEUBLEMENTS DE SALLE A MANGER, fini noyer ciré, 9 morceaux: grand buffet, 48 pouces de longueur, grande armoire dans le bas et tiroir pour la coutellerie; cabinet pour la porcelaine; table à rallonge de 6 pds; 5 chaises, 1 fauteuil, le tout rembourré en cuir brun américain. Spécial... 79.75 Au deuxième.

AVIS!

L'ouverture du magasin se fera demain à 9 heures a.m., au lieu de 8 heures 30. Nos clients voudront bien en prendre note.

COMPLETS ET PALETOTS

COMPLETS, nouveaux modèles, pour hommes et jeunes gens.

En tweed gris foncé uni 15.95 En tweed rayé brun 15.95

En serge irlandaise marine 18.95

PALETOTS, nouveau genre, en tweed fantaisie gris ou brun, grands 32 à 36, pour jeunes gens 12.00 ET 15.00



9 H. A 10 H. A.M. COMPLETS, genre "Norfolk", culotte bouffante, en cheviote gris foncé pour garçons de 9 à 17 ans. Val. de 7.50 pour... 4.95 Pas de commandes par poste ou téléphone.

GRANDE VENTE DE COUPONS

COUPONS DE PRELART pour chemin, largeur 18, 22 1/2, 27, 36 pouces. POUR MOITIE PRIX.

PRELART CANADIEN, longueur 3 à 10 verges. La verge carrée... 42 à 6 verges. Val. 63 la verge pour... 30

COUPONS DE MADRAS A RIDEAUX, 25 pouces de largeur, en blanc, longueur 2 à 5 verges. La verge... 10 Au troisième.

SERVICE D'OPTIQUE

LORGNONS sans cercle, en or plaqué, avec verres sphériques de première qualité. Spécial pour vendredi seulement 2.98 Verres composés. En plus... 1.50

FOURNITURES DE MAISON

TANT QUE LE LOT DURERA

50 douzaines de centres de table en dentelle, forme ronde seulement, crochetage fantaisie et dessins assortis. Val. 25. AUJOURD'HUI, chacun... 08 1/2

COUVRE-PIEDS blancs anglais de "Marseille", 50 seulement, fini satin, beaux patrons assortis au centre, grande grandeur pour lit double. Spécial chacun... 3.99

COTON A DRAPS blancs, fini toile, fabrication anglaise, 2 verges de largeur, convenable aussi pour tabliers de garde-malades. Val. 60 la verge pour... 45 Au rez-de-chaussée.

BAS POUR DAMES

BAS EN CACHEMIRETTE uni, en blanc ou brun, pour dames. Pointures 8 1/2 à 10. Spécial... 49

BAS en coton outé noir et uni, pour dames. Pointures 8 1/2 à 10. Spécial... 25 Au rez-de-chaussée.

A L'EPICERIE DUPUIS

SPECIALS DU JEU-DI SOIR Par téléphone de 6 h. à 10 h. p.m. EST 8000



Riz Patna, val. de 12, 3 lbs pour 25

Limite de 3 lbs. Farine préparée Brodie XXX, paq. de 6 lbs pour 49

Avec commande d'épicerie.

Fèves Lima, boîte 25 Miel de trèfle blanc, Jarre... 25, 35 et 45 Avoine roulée Quaker, paquet... 35 Poudre à laver Naphtha ou 1845, 3 paq... 25 Eau Vichy Augustine, val. 25, 2 pour 25

Tapoca ou sagon, la lb... 19 Gélée de table Jell-O, 3 paq... 25 Poivre blanc, lb... 34 Préparation "Whip", qui rend la crème plus facile à fouetter et la fait conserver 24 heures de plus. La boîte... 25 Pommes évaporées, la lb... 30 Saumon, bte 1 lb 25 et... 30 Poudre à blanc-manger, 3 paq... 32 Préparation pour gâteaux, 3 paq... 32 Chives fraîches, la boîte... 20 Poudre à flan, 3 paquets... 29 Sucre d'érable pur, la lb... 20 Thé noir Orange Pekoe, lb... 50, 60, 70 Café Golden Santos, lb... 28 Café Mocha et Java, lb... 38 Farine Ogilvie pour pain ou pâtisserie, sac 24 lbs 1/2... 1.73 Fèves au lard de Clark, lb... 10, 15, 20, 25, 30... 35 Sauce aux tomates de Clark (catsup), bouteille... 23, 35

Poudre à balayer Anti-Dust, boîte... 11 Pois jaunes pour bouillir, 2 lbs... 23 Meilleur riz moulu, 3 paq... 29 Confitures aux fraises ou framboises de Wagstaffe, jarre 1 lb... 28 Orge mondé, 3 lbs 25

SPECIALS POUR VENDREDI Savon Comfort, 4 morceaux... 28 Fèves brunes, val. de 18, 2 lbs... 25 Avec commande d'épicerie.

Cacao Fry ou Baker, boîte 1/2 lb... 23 Péches évaporées, lb 28 THE ET CAFE Thé vert Japon, la lb... 35, 40, 45, 50, 60 Thé noir à déjeuner, lb... 40 Thé noir mélange Victoria, lb... 45 3 livres... 1.23 Thé noir Orange Pekoe, lb... 50, 60, 70 Café Golden Santos, lb... 28 Café Mocha et Java, lb... 38 Farine Ogilvie pour pain ou pâtisserie, sac 24 lbs 1/2... 1.73 Fèves au lard de Clark, lb... 10, 15, 20, 25, 30... 35 Sauce aux tomates de Clark (catsup), bouteille... 23, 35

MEILLEUR SUCRE GRANULE, quan... 09 1/2 Avec commande.

GANTS CHAMOISSETTE OU CHEVREAU

GANTS CHAMOISSETTE blanc, deux boutons pression, pour dames. Spécial... 59

GANTS CHEVREAU ITALIEN, en blanc, noir, gris, marine. Spécial... 1.00 Au rez-de-chaussée.

VETEMENTS NOUVEAUX DU PRINTEMPS

pour dames et demoiselles à prix très modérés



Nouveaux costumes du printemps 13.98 A 85.00

Nouveaux manteaux du printemps 8.98 A 45.00

Nouvelles robes du printemps 9.95 A 79.50 Au premier.

PATISSERIES

Rouleaux à la gelée, 3 pour... 29 1/2

Gâteaux éponge, 2 douz. pour... 28 1/2

Belges, brioches, 2 douz... 28

Gâteaux au chocolat, citron, à l'érable. Spécial... 27 1/2

Gâteaux Genoa, Sultana. Spécial... 33

Biscuits, la douzaine... 10 1/2

Confiez-nous le soin de faire vos gâteaux pour les grandes circonstances.

Nous recevrons les commandes de soir, de 6 h. à 10 h., par téléphone.

TEL. EST 8000 Au rez-de-chaussée.

ARTICLES DE TOILETTE ET REMEDES BREVETES

Savon Cuticura, val. 35 pour... 29

Extrait de menthe Dow. Valeur de 3.00 la dose... 2.50

Gants en caoutchouc, toutes grandeurs. Val. 39 pour... 25

Liniment Minard, val. 25 pour... 19

Lait moit Horlick, val. 50 pour... 43

Boldine Houddé, val. 1.50 pour... 1.25

Eau Vichy Augustine, val. 25, 2 pour 25

DE 9 H. A 10 H. A.M. BOUTELLES A EAU CHAUDE ET SERINGUES-FONTAINE, capacité 2 pintes, la meilleure qualité de caoutchouc rouge. Valant 1.25. Extra spécial GARNIER LEFRANCOIS, valant 3.50 pour... 2.98 2 bouteilles à chaque client. Taxe de guerre à part. Pas de commandes par poste ou téléphone.

Au rez-de-chaussée.

ETOFFES ET SOIES

POPELINE NOIRE MERCEISEE, 39 pouces, lecture forte, sans apprêt, très désirable pour blouses, robes, costumes. Valeur de 90. Vendredi... 69

ARMURE DE LAINE NOIR, 42 pouces, texture effet de cailloux, noir jais parfait, pesanteur spéciale pour blouses, jupes ou robes. Valeur de 1.25. Vendredi... 98

SOIE SHANTUNG NATURELLE, 34 pouces, lecture forte, sans apprêt, très désirable pour blouses, robes, costumes. Val. de 75. Vendredi... 57

SOIE CHIFFON TAPIETAS NOIRE, 36 pouces, fini brillant et qualité recommandable pour 44 durée, toujours en demande pour blouses ou robes. Val. de 1.50. Vendredi... 1.59 Au rez-de-chaussée.

CHAUSSURES POUR HOMMES

BOTTINES en veau "Boston", style lacé "Blucher", forme large et seyante. Pointures 6 à 10... 2.79

BOTTINES de forme ronde, style lacé "Blucher", semelles simples, chaussures durables et confortables, pour garçons.

Pointures 1 à 5... 2.39 Pointures 11 à 13... 2.19

9 H. A 10 H. A.M. CLAQUES pour garçons, semelles pesantes, forme large et seyante. Pointures 9 à 10 et 1 et 4. Pour une heure seulement... 49

Pas de commandes par poste ou téléphone.

Au rez-de-chaussée.



FEUILLETON DU "DEVOIR"

Un caractère de Française

par JEAN de la BRÈTE

17 (Suite.) —L'acte funeste de mon père influence, malgré vous, vos sentiments à notre égard. Vous ne nous séparez pas, ma mère et moi, de l'amertume causée par votre étonnante découverte. —Les Français sont fins... les Françaises encore plus. Ce que vous dites est peut-être vrai; le temps remettra à leur place les involontaires mouvements de... Il s'arrêta pour écouter avec inquiétude le bruit d'une porte; Diane, surprise, le questionna du regard. —Mon père désire vous voir, dit-il précipitamment. Y consentez-vous? —Moi! s'écria-t-elle en se levant. Jamais! D'après ce que je vous ai

dit hier, n'êtes-vous pas engagé implicitement à m'éviter cela? Le comte entra et Pierre, par un signe rapide, engagea sa soeur à la circonspection. Mais Mlle de Kerdivo avait un grand usage du monde, elle savait donc, quand elle le voulait bien, garder son sang-froid et tenir les gens à distance sans impolitesse. Elle salua d'un air froid M. Orlanov qui s'inclinait avec beaucoup d'aisance et lui dit sans aucun embarras: —Je connais, par mon fils, l'objet de votre visite, mademoiselle; il partira quand vous le jugerez opportun. —C'est bien ainsi que je l'entends! répondit-elle, en regardant avec attention l'homme qui avait joué un rôle si malheureux dans la vie de M. de Kerdivo.

Le comte Orlanov était de taille plutôt petite et trapue; une expression intelligente, un sourire spirituel corrigeaient la laideur incontestable de ses traits. Un accent léger donnait de la saveur à sa façon de parler le français, et ses manières très polies s'imprégnaient de l'autorité qui était visiblement le fond de son caractère. Diane éprouvait un sérieux dépit de le trouver sympathique. Il lui eût été difficile d'exprimer le mépris qu'elle avait manifesté la veille devant son frère; mépris que sa raison allait bientôt condamner, car il s'inspirait bien moins de la complicité de M. Orlanov que de la douleur renfermée pour elle dans la défaillance du marquis de Kerdivo. —Puis-je, mademoiselle, vous demander si vous avez choisi la date de votre départ? lui dit le comte, frappé par une réponse hautaine qui lui plaisait singulièrement dans la bouche d'une femme qu'il trouvait charmante. —Samedi soir... si vous n'y mettez pas opposition, répondit-elle avec un peu de brusquerie. —Aucune opposition... C'est bref! et je m'étonne que vous ne sachiez pas mieux connaître notre Saint-Pétersbourg.

Elle le regarda en face, les yeux brillants, la bouche entrouverte pour lancer une réponse mordante. Pierre, inquiet, cherchait déjà une diversion, mais Diane, rappelée à elle-même par la physionomie de son frère, répondit simplement: —Des raisons majeures m'obligent à rentrer en France sans tarder. —Eh bien, un express part le soir à 7 heures; vous serez à Paris mercredi matin. Si d'ici là je puis vous être utile, usez de moi, mademoiselle! Elle s'inclina sans avoir le courage de le remercier. —Pierre, vous ne craignez pas de retard? Vous aurez terminé vos arrangements pour samedi? —Oui, soyez tranquille... Samedi soir nous nous retrouverons à la gare. Il craignait tellement un conflit entre son père et Mlle de Kerdivo qu'il écarta l'idée de le recevoir de nouveau chez lui. Mais il était impatient de connaître le résultat de sa visite à Mavra et, passant par-dessus les inconvenances de voir sa soeur à l'hôtel, il lui dit: —Je me permettrai d'aller prendre de vos nouvelles demain matin, si vous voulez bien m'indiquer votre heure.

—Je ne sortirai pas dans la matinée et vous recevrai avec plaisir. Elle répondit au salut de M. Orlanov par une légère inclination et sortit sans se presser. Le comte, habitué à beaucoup de déférence et à faire plier les autres autour de lui, ne dissimulait pas sa surprise. —En vérité, s'écria-t-il, je n'ai jamais été traité de la sorte! Mais elle est charmante, cette fille au regard ferme et vif! Elle me plaît infiniment. Que distu de sa réponse hautaine: "C'est bien ainsi que je l'entends!" Si elle pouvait m'écraser! ajouta-t-il en riant. Pierre, soulagé par le départ de sa soeur, et très heureux de l'impression qu'elle avait produite sur M. Orlanov, répondit: —Oui, elle est plaisante... quoi que passablement brusque quand elle ne veille pas sur son premier mouvement. Il ne faudrait pas l'attaquer, je crois! —Raison de plus pour qu'elle me plaise... Et pourquoi redouter une bataille? Ni elle ni moi ne sommes des rustres. Je lui reproche seulement d'attacher trop d'importance au passé. Mais tu as raison: elle n'est pas femme à compliquer la situation par une sentimentalité excessive.

—Alors vous envisagez, sans en être contrarié, mon voyage en France? —J'aimerais mieux qu'il fût évité, mais c'est l'inévitable. Si tu ne parlais pas, Mme de Kerdivo arriverait à Saint-Pétersbourg. En outre, il avait réfléchi que l'éloignement de son fils le soustrairait à l'influence de ses compagnons de jeu et peut-être à une influence féminine. Enfin il espérait, par l'entremise d'amis, décider le prince Nessimov à les rejoindre en France avec sa fille, convaincu que le mariage qu'il rêvait se déciderait facilement au cours d'un voyage. —Quand arriverez-vous à Paris, mon père? —Quinze jours environ après toi. Je réglerai plusieurs affaires ici, car, une fois parti, je ne rentrerai pas en Russie avant l'automne prochain. Nous passerons quelques mois en Italie ou dans le midi de la France, et je suis sûr que ma santé s'en trouvera bien. Pierre prévoyait des ennuis entre son père et Mme de Kerdivo, mais il comptait sur l'intelligence de sa soeur pour comprendre toutes les nécessités de leur singulière position et pour agir sur la marquise afin qu'il fût entièrement libre.

Diane se recueillait après tant d'émotions. Mais la joie de la réussite dominait les impressions pénibles et s'unissait à la joie presque aussi grande de quitter si vite la Russie. Avant d'aller chez Mlle Alopkinne, elle écrivit à sa mère et se prépara à partir. Elle mettait ses gants quand on lui apporta un pli cacheté qui ne contenait que ces mots: "Vassiliev voudrait parler à Mlle de K..." —Le porteur est en bas, madame, lui dit la femme de chambre. —Faites-le monter, je répondrai de vive voix. Elle reçut Vassiliev avec une inquiétude non dissimulée. —Mon Dieu! que venez-vous m'apprendre? dit-elle quand il eut soigneusement refermé la porte. —De mauvaises, très mauvaises nouvelles! Mavra Paolovna est arrêtée. —Arrêtée!... aujourd'hui? —Oui... à midi. L'air alarmé de Mlle de Kerdivo prouvait à Vassiliev qu'elle avait saisi la gravité des dangers qu'il lui avait précédemment exposés.